

**COMPTE-RENDU DE LA QUATRIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL
SUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE
9-11 JUIN 2008**

Résumé exécutif : principaux accomplissements et conclusions

La quatrième réunion internationale du Groupe de travail sur le développement du tourisme durable (GTI-DTD) s'est tenue du 9 au 11 juin 2008 à San José et Arenal, au Costa Rica. La réunion a été organisée par le ministère du Tourisme du Costa Rica, le ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, le ministère français du Tourisme et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), avec le soutien financier des gouvernements norvégien et français.

Environ 130 participants étaient présents à l'ouverture de la réunion, comprenant des représentants de 14 pays, 8 organisations internationales, et 6 ONG et associations professionnelles.

La réunion a été présidée par M. Carlos Benavides, ministre du Tourisme du Costa Rica, qui a également animé les sessions d'ouverture et de conclusion, aux côtés de M. Christian Brodhag, co-président et modérateur de la réunion, et ancien délégué interministériel au développement durable. Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Discuter des défis actuels au financement du développement du tourisme durable, d'explorer les opportunités existantes et de renforcer les partenariats bilatéraux ou multilatéraux avec les institutions de financement et les bailleurs de fonds ;
- Présenter des cas d'étude, les leçons tirées d'expériences passées, et des recommandations ayant trait aux domaines de priorités thématiques du Groupe de travail ;
- Explorer le tourisme durable dans le contexte de sa mise en œuvre au Costa Rica ;
- Produire une première liste de recommandations qui pourraient être jointes au Plan cadre décennal de programmes en faveur de la consommation et de la production durables (CPD) qui sera négocié avec la Commission du développement durable des Nations Unies (CDDNU) en 2010-2011.

Les principaux thèmes des sessions plénières et des ateliers ont été les suivants :

- Les impacts du tourisme sur la biodiversité et le changement climatique,
- L'identification des critères objectifs pour des investissements durables dans le secteur du tourisme,
- L'harmonisation et le recensement des programmes de certification d'un tourisme durable.

Les principaux accomplissements ont été :

Le jalon de cette réunion a été la production (et l'adoption de principe par les participants) d'une première liste de recommandations pour une ligne de conduite devant être présentée au CDDNU en 2010-2011. Les recommandations sont axées autour d'un cycle de vie simplifié des produits et services touristiques et visent à :

1. L'intégration des politiques de développement du tourisme dans les stratégies et politiques nationales et régionales pour un développement durable ;
2. La création de critères de durabilité pour les investissements dans et le financement des projets touristiques (appelés les « Principes du Costa Rica ») ;
3. L'utilisation des technologies et méthodes appropriées pour les projets liés au tourisme ;
4. La promotion de destinations et de produits touristiques en fonction de leur performance en matière de durabilité ;
5. La sensibilisation des consommateurs ;
6. La mise en œuvre des processus de suivi et d'évaluation des indicateurs d'un tourisme durable.

En ce qui concerne les futures réunions du Groupe de travail, les décisions suivantes ont été prises :

- Il a été décidé d'organiser une réunion du Comité exécutif du Groupe de travail à l'occasion du troisième Forum international sur le tourisme solidaire et du développement durable (FITS) à Bamako, au Mali, du 20 au 22 octobre 2008.
- Le Maroc s'est formellement proposé d'accueillir la cinquième réunion internationale du Groupe de travail sur le développement du tourisme durable.

Plus spécifiquement, les aboutissements de cette réunion incluent :

- La session sur les investissements et le financement a permis de mobiliser un soutien accru de la part des institutions et organisations de financement. La quatrième réunion a ainsi permis de motiver la participation de nouveaux bailleurs de fonds, y compris le Fond multilatéral d'investissement (MIF) de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a rejoint le Groupe de travail pour la première fois. Le Groupe de la Banque mondiale a également renouvelé sa participation aux réunions du Groupe de travail et a accepté d'accueillir la réunion de lancement du réseau SIFT (*Sustainable Investment and Financing in Tourism* – Investissement et financement durables en matière de tourisme) au siège de la Banque mondiale en novembre 2008.
- Des observateurs ont été conviés à la réunion afin de contribuer à la coopération régionale (Argentine, Nicaragua, El Salvador, Guatemala, Mexique, Uruguay).
- L'atelier sur l'éducation et le renforcement des capacités qui s'est tenu en parallèle de la réunion a présenté les outils qui ont été mis en œuvre dans le cadre du programme de travail du GTI-DTD ainsi que des cas d'étude mettant en avant des bonnes pratiques de tourisme durable. Cette session a souligné :
 - Le besoin de continuer à répondre aux défis liés à la certification d'un tourisme durable ;
 - Le besoin de porter le développement d'outils de travail au-delà de sa situation présente vers la mise en place de partenariats pour leur mise en œuvre,
 - Le besoin d'inclure la notion de durabilité dans les activités quotidiennes du marché du tourisme,
 - Le besoin de traduire les critères de la durabilité en termes de « profit direct » lorsqu'ils sont présentés aux entreprises,
 - Le besoin pour les gouvernements et les autres acteurs fondamentaux du secteur du tourisme de soutenir les initiatives volontaires d'ouverture au marché,
 - Le Groupe de travail a été reconnu comme un Forum permettant des échanges sur les leçons tirées d'expériences passées, une consolidation des partenariats et un soutien aux demandes de financement pour la mise en œuvre des projets en cours.
- L'atelier sur les labels, les normes et les procédures de certification pour un tourisme durable, qui s'est tenu en parallèle de la réunion, a présenté des initiatives mondiales aussi bien que locales. La présentation sur les « critères mondiaux de référence » (*Global Baseline Criteria* - GBC) a présenté les dernières évolutions depuis la dernière réunion du Groupe de travail, à Paris, où l'initiative a été introduite pour la première fois et où les participants ont été invités à faire part de leurs réactions à travers le processus de consultation. L'intervenant a rappelé que ces critères ont été mis au point après que de nombreuses parties prenantes aient fait part de leur besoin de clarifier la signification du « tourisme durable » et comment intégrer la durabilité dans les activités quotidiennes. Dans cette optique, un partenariat a été créé avec la participation active de 16 organisations afin de coordonner les efforts communs. Les GBC ont pour objectifs de créer un ensemble commun de critères pouvant être utilisés afin de permettre l'harmonisation et l'accréditation des programmes de certification, des codes de conduite et des exemples de bonne pratique au niveau mondial afin de permettre une entente commune et de déterminer quelles pratiques les hôtels et autres entreprises du secteur du tourisme ont adopté pour un tourisme durable. Les initiatives locales présentées comme projets pilotes utilisent les GBC comme base pour leur développement et la certification de tourisme durable (CTD) a été présentée comme un exemple de certification nationale hautement accréditée. Les principales conclusions sont les suivantes :
 - Il existe des exemples remarquables de promotion du tourisme durable aussi bien du côté de

- l'offre que de celui de la demande,
- Les ressources sont diverses et variées,
 - Le moment est opportun pour pousser ce thème plus en avant : les consommateurs, les entreprises et les gouvernements sont intéressés par la question de la durabilité,
 - Les GBC représentent un effort important de création d'un langage commun sur le tourisme durable,
 - Les défis sont toujours nombreux : manque de compréhension, manque d'éducation, demande, disponibilité, technologie, et
 - Le Groupe de travail est un important forum afin de traiter de ces questions.
- La session de la troisième journée a présenté les évolutions des Groupes de travail ainsi qu'une première liste de recommandations devant être présentée devant le CDDNU en 2010-2011. Le document traite à la fois du tourisme « classique » ou « de masse » et les différentes « niches » du marché du tourisme qui pourraient venir à représenter une part importante du marché et devenir une forme principale de tourisme dans certains pays (écotourisme, tourisme rural, etc.). Un des accomplissements majeurs du Groupe de travail durant cette session a été d'aboutir à un consensus entre les membres du GTI-DTD et les participants sur :
- L'adoption du document de travail présenté et des recommandations qu'il contient,
 - L'ouverture d'une procédure de consultation sur ces recommandations jusqu'à la fin du premier trimestre 2009, et
 - La finalisation des recommandations durant la cinquième réunion du Groupe de travail.
- Le Maroc s'est formellement proposé d'accueillir la cinquième réunion internationale du Groupe de travail sur le développement du tourisme durable.
- La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a aussi exprimé son souhait d'organiser une consultation régionale pour l'examen de ces recommandations.

Recommandations/Actions à entreprendre :

1. Pour les membres du Groupe de travail, ouvrir une procédure de consultation pour l'examen des recommandations jusqu'à la fin du premier trimestre 2009 ;
2. S'accorder sur et finaliser les recommandations contenues dans le document de travail préliminaire lors de la cinquième réunion du Groupe de travail ;
3. Continuer d'explorer les opportunités existantes et de renforcer les partenariats avec les institutions bilatérales et multilatérales de financement et les bailleurs de fonds ;
4. Trouver des partenariats pour la diffusion et la réplique des actions du Groupe de travail dans différents pays aux niveaux local et régional ;
5. Organiser une réunion du Comité exécutif du Groupe de travail durant le troisième Forum international sur le tourisme solidaire et du développement durable à Bamako, au Mali, du 20 au 22 octobre 2008 ;
6. Coordonner les efforts avec le Maroc pour l'organisation de la prochaine réunion du Groupe de travail.

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Agenda de la réunion

Les présentations faites lors de cette réunion sont accessibles sur Internet à l'adresse suivante : www.veilletourisme.fr/taskforce

▪ ***Ouverture de la réunion du Groupe de travail à l'Hôtel Radisson, San José***

La réunion s'est ouverte avec un premier groupe d'intervenants, dont : M. Luigi Cabrini, directeur du Département du développement du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Stefanos Fotiou, spécialiste de programme pour le tourisme et l'environnement au PNUE; M. Jean-Paul Monchau, ambassadeur de France au Costa Rica et M. Carlos Ricardo Benavides, ministre du Tourisme du Costa Rica. Mme Michelle Gallardo de Gutierrez, vice-ministre du Tourisme du Salvador, a été accueillie comme invitée d'honneur de cette session.

M. Cabrini (OMT) a exprimé sa gratitude au ministère du Tourisme du Costa Rica d'accueillir cette réunion et a remercié les organisateurs pour leur soutien. Il a expliqué que l'année 2007 a dépassé les prévisions en matière de tourisme international avec plus de 800 millions de voyageurs. Il a également souligné que cette tendance se poursuivra sans doute avec une augmentation de 2 % à 3 % durant l'année 2008. Toutefois, il a expliqué que le tourisme international pourrait être affecté par une fluctuation accrue de l'économie mondiale, en particulier aux USA, fluctuation qui s'ajoute aux inégalités mondiales liées aux prix élevés des carburants et aux pénuries de nourriture. Il a précisé cependant, que le secteur a prouvé sa résilience par rapport à ses expériences passées. Il a rappelé l'importance de la croissance du tourisme en tant que stratégie pour réduire la pauvreté et comme instrument du développement. Il a souligné qu'intégrer la durabilité dans le développement du tourisme est le second objectif stratégique de l'OMT. En ce sens, il considère que le processus de Marrakech a donné l'occasion d'atteindre ces objectifs avec l'aide du travail fourni par le GTI-DTD. Il a aussi mentionné le travail que l'OMT a récemment accompli face aux défis socio-économiques et environnementaux complexes rencontrés par le tourisme tels que la lutte contre le changement climatique. Il a souligné l'importance de la quatrième réunion internationale pour approfondir les domaines prioritaires tels que le rôle des programmes de certification dans le tourisme durable, le tourisme et la biodiversité, et le changement climatique et le tourisme. À cet égard, il a précisé que le Costa Rica est une nation pionnière pour le développement de la pratique du tourisme durable, ce qui ne peut qu'ajouter à la pertinence de cette réunion.

M. Fotiou (PNUE) a expliqué le contexte du processus de Marrakech et du Plan cadre décennal dont le GTI-DTD a pour rôle de faciliter la diffusion afin d'aider aux initiatives régionales et nationales tendant à accélérer l'évolution vers une consommation et une production durables (CPD) et d'en favoriser la mise en œuvre au-delà de 2011.

Il a rappelé les principales réalisations du Groupe de travail durant l'année 2007 parmi lesquelles l'organisation d'un atelier interactif tenu en parallèle avec la troisième réunion qui s'est consacré à l'investissement et au financement durables dans le secteur du tourisme, l'organisation du premier séminaire international de renforcement des capacités sur le tourisme et le changement climatique qui a donné lieu à une publication conjointe de l'OMT, de l'Organisation météorologique mondiale des Nations Unies (MMO) et du Centre pour l'Environnement de l'université d'Oxford (*Oxford University's Centre for Environment*, OUCE) sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation du secteur du tourisme et qui sera utilisée comme source de référence. Il a aussi mentionné le travail que le GTI-DTD a mené à bien quant à l'élaboration des principes de base du tourisme durable en collaboration avec les responsables de la Fondation des Nations Unies (FNU). Il a indiqué par ailleurs que les réalisations du GTI-DTD avaient occasionné un élan particulièrement propice à l'élaboration de recommandations pour la réunion du CDDNU qui se tiendra en 2010/2011. Après avoir dit cela, il a encouragé les pays membres à donner priorité dans leurs agendas à la nécessité d'un développement du tourisme durable, il s'est aussi félicité de la participation à la réunion des agences de financement et des bailleurs de fonds et pense que le progrès enregistré continuera à s'amplifier durant les deux prochaines années.

M. Monchau a souhaité la bienvenue à tous les participants avec une mention particulière pour la délégation française dont M. Christian Brodhag, pour leur engagement à conduire le GTI-DTD. Il a présenté les fondements du processus de Marrakech et a rappelé le rôle et les objectifs du GTI-DTD dans cette perspective. Il a précisé que l'action du GTI-DTD a contribué aux projets émanant du programme d'action du Groupe de travail et mis en œuvre par différents partenaires, en faisant référence au lancement de la campagne « Passeport vert » pour des vacances responsables qui a suscité un intérêt international. Il a aussi mentionné que les réunions précédentes avaient profité de la participation de parties prenantes et partenaires stratégiques comme la Banque mondiale, l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ), la Banque interaméricaine de développement (BID) et d'autres institutions financières aussi bien que de pays membres ayant apporté une dimension régionale d'envergure à l'initiative.

Il a félicité le gouvernement du Costa Rica en tant que représentant d'une nation pionnière vis-à-vis de la protection environnementale en liaison avec le développement du tourisme durable. Il a souligné que la politique de reforestation du pays pour combattre le changement climatique a donné la preuve de son entière réalisation. Il a également souligné l'engagement de la France avec la mise en œuvre du « Grenelle de l'Environnement ». Il a déclaré que la France partage la préoccupation du Costa Rica et sa détermination à jouer un rôle clé dans les changements indispensables que la communauté internationale et la communauté européenne doivent entreprendre pour mettre en œuvre le développement durable. Il a aussi partagé l'idée avec les membres du Groupe de travail que l'implication de l'assistance technique française en Amérique centrale doit agir dans le sens de promouvoir le développement du tourisme durable en donnant en exemple le projet de « Promotion du patrimoine naturel et culturel comme atout pour le développement du tourisme durable ».

M. Benavides a déclaré que c'est un honneur pour le Costa Rica d'accueillir un rassemblement international d'une telle ampleur. Il a rappelé les conventions adoptées par le Conseil de gestion du PNUE au sommet de Johannesburg en 2002 qui avait appelé à promouvoir des schémas de consommation et de production durables et au lancement du processus de Marrakech en 2003 où la France annonça sa volonté et son engagement à conduire le Groupe de travail. Il a aussi souligné les résultats de la première réunion du GTI-DTD tenue à Paris en 2006 et fait une mention particulière aux membres participants pour leur implication. Il a aussi précisé que le Costa Rica avait été au premier rang quant aux actions pour un tourisme durable et avait été à ce moment en avance sur les normes et les politiques de protection de l'environnement. Ces ensembles de normes et d'initiatives ont été initialement mis en œuvre dans les années 1970 par la création des parcs nationaux et organismes de conservation, et sont maintenant un élément clé de sa stratégie pour la réalisation d'un développement durable. En ce qui concerne les politiques du tourisme, il pense qu'elles devraient être dirigées vers la mise en œuvre d'une distribution équitable des ressources au sein des populations. Il a aussi annoncé que le Costa Rica travaille à devenir le premier pays « carbone neutre » du monde dès 2021 (ce sont là ses propres mots). Il a souhaité la bienvenue à tous les participants au Costa Rica et souligné que tous les hôtels et tours opérateurs accueillant la réunion ont été sélectionnés au vu de leurs efforts pour la durabilité ; et spécifiquement pour avoir obtenu leur certification de tourisme durable (CTD). Il a expliqué que ce programme de certification, créé en 1999 par l'Institut costaricien de tourisme (ICT), a été conçu pour distinguer les actions commerciales dans le secteur du tourisme sur la base de leur engagement vis-à-vis du modèle de durabilité et qu'il s'implique dans la gestion et l'impact des ressources naturelle, culturelle et sociale sur le pays. Les certificats reflètent le niveau auquel une société se conforme aux paramètres établis de durabilité : embauche de personnel local, respect de la culture locale, contribution au bien-être économique et social de la communauté, et préservation des ressources naturelles.

M. Christian Brodhag, président du Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable a présidé les sessions plénières. Il a souhaité la bienvenue aux observateurs d'Amérique latine et a noté que leur participation offre une opportunité d'identifier des groupes de travail potentiels dans la région. Il a également rappelé le besoin d'œuvrer à la production de recommandations dans l'objectif de contribuer au processus de Marrakech. Il a souligné que le but de la quatrième réunion est de préparer une liste préliminaire de recommandations qui sera présentée au CDDNU en 2010-2011 ainsi qu'à d'autres institutions. Dans cette optique, il a invité les participants à faire part des objectifs clés et recommandations devant être considérés et de participer à la validation de ces derniers dans les ateliers se déroulant parallèlement à la réunion, ainsi que dans la phase de consultation qui en découlera. Il a également souligné le besoin d'un suivi régulier de ce processus avant la soumission des recommandations.

La présentation suivante a été faite durant l'après-midi et non dans la matinée :

▪ ***Présentation de la campagne mondiale « Le Passeport vert » et du projet pilote de Paraty, au Brésil***

M. Thibault Devanlay, point focal du Groupe de travail et conseiller pour la coopération internationale au ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) a présenté la Campagne « Le Passeport vert » (PV) mise en œuvre par le PNUE en coopération avec les ministères brésiliens du Tourisme et de l'Environnement avec le soutien d'organisations clés dans le secteur du tourisme. M. Devanlay a rappelé que l'objectif principal du projet est la création d'une campagne mondiale de sensibilisation des touristes à travers la création de divers supports de communication (sites Internet, cartes postales, brochures, etc.) et d'adapter ces outils de communication à une destination locale.

Il a expliqué que la campagne avait été lancée à l'occasion du salon ITB Berlin en mars 2008 par le directeur exécutif du PNUE et sous-secrétaire général de l'ONU, M. Achim Steiner. En ce qui concerne les actions entreprises, il a noté qu'au niveau local, les partenaires brésiliens à la mise en œuvre de ce projet (**le ministère du Tourisme et le ministère de l'Environnement**) ont souligné l'importance de sensibiliser les touristes afin de promouvoir et de généraliser des modèles de consommation et de production durables dans l'industrie touristique. À cette fin, le projet pilote de Paraty (État de Rio de Janeiro) a aussi permis la mise en place d'actions visant à l'amélioration de la durabilité de cette destination touristique. Ces actions sont actuellement mises en œuvre avec la participation d'un comité créé afin de contribuer à la mobilisation d'une demande réelle et substantielle pour des produits touristiques durables et sains. Cette approche, faisant intervenir diverses parties prenantes, a permis au gouvernement d'instaurer un plan de travail afin de soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes à Paraty, avec le soutien des représentants et élus des communautés locales.

Ainsi, M. Devanlay a souligné que le plan d'action pour les projets vacanciers durables visait à :

- Renforcer la mise en œuvre locale d'Action 21,
- Fournir une éducation à l'environnement permettant de promouvoir la ville de Paraty en tant que Municipalité éducative durable,
- Mettre en œuvre un Centre vert – un lieu interactif dédié à la recherche, à l'éducation et aux autres activités liées aux questions environnementales,
- Permettre un renforcement des capacités sur l'éducation à l'environnement par un processus continu de formation pour les élèves, étudiants, enseignants et responsables locaux,
- Mettre au point un programme de renforcement des capacités pour la durabilité environnementale du tourisme (suivi environnemental, gestion environnementale du secteur du tourisme, renforcement des capacités dans la chaîne de production du secteur du tourisme),

- Mettre au point un projet visant à promouvoir l'écotourisme au sein de la communauté – soutien au renfort et à la création de coopératives dans la communauté,
- Planifier les initiatives d'écotourisme au sein de la communauté (collecte de données, diagnostics, orientations et renforcement des capacités...).

Ayant bénéficié d'une reconnaissance internationale depuis son lancement à Berlin et à la requête de divers partenaires, cette campagne entend à présent :

- Publier le PV sous forme papier,
- Il est question de traduire le site Internet en allemand, en espagnol, en grec, et éventuellement en arabe,
- En ce qui concerne la diffusion du PV, la France travaille actuellement à l'adaptation du « Passeport vert » à son contexte national ; et le développement de partenariats avec des institutions et gouvernements intéressés est en cours (2 pays sont déjà intéressés : l'Afrique du Sud et la Grèce + l'initiative méditerranéenne régionale avec le « Plan bleu »)

Il a présenté le site Internet de la Campagne qui est proposé en anglais et en français et a encouragé les participants à visiter le lien : [http:// www.unep.fr/greenpassport](http://www.unep.fr/greenpassport)

Il a également noté que le contenu du site Internet est en train d'être traduit en portugais et d'être adapté au contexte local. Par ailleurs, des outils d'information ont été mis au point visant les touristes nationaux aussi bien qu'internationaux. Des cartes postales, des affiches et des marque-pages seront distribués lors de la prochaine foire littéraire internationale de Paraty en juillet 2008 qui accueille environ 15 000 visiteurs chaque année. Il a expliqué que cet événement a été choisi afin de servir de vitrine promotionnelle au « Passeport vert » étant donné sa forte couverture médiatique aussi bien nationale qu'internationale.

En conclusion, il a appelé tous les participants à faire part de leurs suggestions pour l'amélioration de la campagne ou pour son extension au niveau local à d'autres pays.

Cet exposé a stimulé l'intérêt du représentant du Conseil national pour les zones protégées du Guatemala, qui a sollicité une assistance pour la création de partenariats avec le PNUE pour l'adaptation du PV au Guatemala.

▪ ***Première session plénière – Tourisme et biodiversité***

Première présentation – « Lier le tourisme et la conservation : les zones maritimes protégées »

M. Peter Prokosch, directeur exécutif de PNUE/GRID-Arendal a présenté un exposé intitulé « Lier le tourisme et la conservation (LT&C) : les zones maritimes protégées ». M. Prokosch a présenté le PNUE/GRID-Arendal en rappelant leur désir de devenir un centre d'excellence des Nations Unies pour les régions polaires, et un centre majeur pour les questions sur l'environnement maritime et de l'information mondiale en matière d'environnement. Il a expliqué que le travail du centre s'axait principalement autour des thèmes touchant aux priorités stratégiques du PNUE, notamment la gestion des écosystèmes et l'efficacité des ressources en termes de consommation et de production durables. Dans ce contexte, en tant que centre du PNUE spécialisé dans les zones polaires, le GRID-Arendal est impliqué dans nombre de projets et d'initiatives dans les régions polaires, et élargit de plus en plus son attention au développement durable des océans et des zones côtières à travers le monde. Il a noté que le travail du centre s'articule autour de sa compréhension et de son expérience d'une multitude de questions transversales aux 3 programmes (le programme polaire, le programme maritime et les programmes régionaux de terrain), notamment : évaluations, renforcement des capacités, assistance et soutien.

Conscient de l'importance des zones protégées en tant que composante essentielle de la biodiversité et attrait touristique clé, le centre est à l'origine d'une initiative nommée « Lier le tourisme et la conservation (LT&C) : une initiative de financement des zones protégées ». M. Prokosch a proposé quelques données indicatives sur le tourisme et les zones protégées et a souligné que les revenus mondiaux issus du tourisme représentent 6 000 milliards de dollars US et pourraient prochainement atteindre 10 000 milliards de dollars US. Les coûts annuels de gestion d'un réseau mondial complet de zones protégées (Convention sur la diversité biologique – CDB) équivalent à 30 milliards de dollars US, soit légèrement supérieur à 0,5 % des revenus mondiaux liés au tourisme. Dans ce contexte, le projet vise à initier un processus qui injecterait de façon croissante et durable une partie des richesses issues du tourisme (idéalement 0,5 % des revenus mondiaux liés au tourisme) dans la gestion d'un réseau mondial de zones protégées.

Les questions essentielles suivantes ont été posées lors du lancement de cette initiative à Arendal en 2007 :

1. Quels mécanismes de levée de fonds existe-t-il dans le domaine du tourisme pour la gestion des zones protégées ? ;
2. Quelles zones protégées peuvent être identifiées pour bénéficier de ce financement et quels peuvent être les critères de sélection ? ;
3. Quels exemples de bonne pratique, modèles et opportunités existe-t-il ? et ;
4. Qui devrait être impliqué dans la structuration de cette initiative et dans son rattachement à la Convention sur la biodiversité ?

En ce qui concerne les mécanismes de levée de fonds pour la gestion des zones protégées, il a noté que les points suivants ont été suggérés :

- Droits d'entrée/d'utilisation – (par exemple : Népal, Costa Rica)
- Compagnies et entreprises touristiques en combinaison avec des fondations – (par exemple : *PAN Parks, Basecamp*)
- Dons d'investissement – *Verde Ventures/CI, PWC*
- Dons de visiteurs/collectes et initiatives faisant appel à la philanthropie des visiteurs/soutien et mécénat/ « Ventes aux enchères »
- Taxes d'écoparticipation dans l'industrie des transports – (par exemple : taxes de transport et d'hôtellerie)
- Programmes d'éducation continue pour adultes – USA
- Compensation pour la diversité biologique – *Nature Air*
- Programme de jumelage de parcs naturels – partage des connaissances, de l'expérience et des ressources financières

En ce qui concerne les zones protégées pouvant être identifiées pour bénéficier de ce financement et les critères de sélection, les participants présents au lancement de cette initiative ont fait valoir que les zones protégées devraient être choisies en fonction de leur :

- Viabilité économique – (par exemple : plans de gestion, audits, gouvernance)
- Absence de soutien financier d'autres sources (par exemple : gouvernements)
- Caractère unique : nature représentative et critique et zone sensible de la diversité biologique
- Statut – menacé et ayant besoin de soutien financier pour survivre
- Participation des communautés locales, acceptation et soutien
- Représentation et visibilité comme vitrine de l'initiative ou exemple de bonne pratique

Il a été présenté quelques exemples de modèles de mise en œuvre de cette initiative, dont l'hôtel *Lapa Rios* au Costa Rica, le *Basecamp Masai Mara* au Kenya et les travaux de la Commission du parc du Niagara.

En ce qui concerne la dernière question touchant à la structuration de cette initiative et à ses cadres de rattachement, il a mis en avant les points suivants :

- Pour une structure mondiale, il faudra développer une labellisation de l'initiative LT&C, liée à la CDB, à la Commission mondiale des aires protégées (UICN-CMAP), au Groupe de travail sur le tourisme durable de l'OMT et au PNUE-DTIE,
- Créer un portail sur Internet avec l'outil « Wikipedia » présentant des informations sur les exemples de bonne pratique au niveau régional et utiliser « destinet » en tant que plate-forme permettant un lien entre les projets et les sources de financement,
- Créer une liste/base de données conjointe entre le PNUE et le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (WCMC) sur les zones protégées et y inclure les données du LT&C,
- Créer un réseau d'échange d'expérience et d'information entre diverses destinations dans les pays développés et en développement,
- Mettre au point des programmes de formation pour les guides touristiques et les agences gouvernementales.

Dans cette optique, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) a proposé l'implication des acteurs suivants :

- Le SCDB : pour la mise en place du cadre et une assistance technique,
- Les gouvernements nationaux : pour la sélection des contributions à travers le PA POW.
- L'UICN-CMAP, l'OMT et les associations du secteur du tourisme groupés en un comité indépendant : orientations, accord et soutien,
- Les ONG, l'UICN, les agences des Nations Unies et les opérateurs (principalement « *outbound* ») : agissant en tant qu'agences « exécutantes »,
- L'UNEP/GRID, les WCMC et d'autres : pour la mise en place de la base de données, du suivi et de la gestion de l'information.

En conclusion, il a appelé au soutien et à l'implication des membres du GTI-DTD pour la création et l'enregistrement des 25 meilleurs exemples de projets maritimes dans le cadre du LT&C en 2009.

Seconde présentation – L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (IIRC)

M. Diego Acosta, représentant de l'ambassade américaine au Costa Rica a présenté un exposé sur l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (IIRC), les USA et le Mexique assurant le secrétariat conjoint de cette initiative.

Il a expliqué que l'IIRC a pour objectif la mobilisation des gouvernements et de différents acteurs afin de (1) les sensibiliser quant à la valeur et l'importance des récifs coralliens et des menaces qui pèsent sur leur survie, et de (2) motiver le grand public à prendre part à la protection des récifs coralliens.

En gardant en mémoire les objectifs cités ci-dessus et les difficultés persistantes touchant à la protection des récifs coralliens dans le monde, M. Acosta a annoncé que l'IIRC a désigné 2008 l'Année internationale des récifs coralliens (IYOR). Il a rappelé les principaux objectifs de l'IYOR 2008 :

- La sensibilisation à la valeur écologique, économique, sociale et culturelle inhérente aux récifs coralliens et à leurs écosystèmes,
- L'amélioration de la disponibilité de l'information sur les menaces pesant sur les récifs coralliens et la définition de solutions pratiques et innovantes afin de réduire ces dangers, et
- L'encouragement à des actions urgentes à tous les niveaux pour la création et la mise en œuvre de stratégies pour la conservation et l'utilisation durable de ces écosystèmes.

Il a invité tous les participants à consulter le site www.IYOR.org afin de visualiser les événements et les activités organisés. Il a particulièrement insisté sur le travail fourni dans le cadre de l'IYOR afin d'y inclure le secteur du tourisme : la création d'outils et de guides pour le renforcement des capacités, et son modèle de partenariats dans le domaine du tourisme, notamment l'Alliance mésoaméricaine pour les récifs coralliens.

Par ces efforts, les leçons concrètes suivantes touchant au secteur du tourisme ont été tirées :

- La majorité des touristes partagent leurs expériences de voyage via le bouche-à-oreille. Il est donc particulièrement important de préserver les récifs coralliens et leur beauté naturelle,
- La majorité des opérateurs touristiques liés à la plongée sont conscients du besoin de protéger les récifs coralliens qui représentent une source importante de revenus,
- La majorité des hôtels sont conscients qu'une mauvaise gestion des déchets peut présenter un risque pour leur commerce,
- La majorité des promoteurs sont désormais conscients des impacts et conséquences de la construction sur les habitats côtiers et du littoral.
- L'implication de partenaires a été essentielle pour partager les exemples de bonne pratique, et de bonne utilisation et d'échange des ressources limitées.

Les recommandations suivantes ont été notées :

- La nécessité d'impliquer les ministères de l'Environnement, les chefs d'État et les ministères du Tourisme afin d'accroître leur engagement pour la protection des récifs coralliens,
- La nécessité d'un engagement et d'une implication de la part des tours opérateurs, des entreprises de plongée, des hôtels et des entreprises de restauration, et
- La nécessité de communiquer et de sensibiliser.

Troisième présentation – Le WWF et le développement du tourisme dans les zones littorales

Mme Lilian Márquez, représentante du Groupe du WWF pour le tourisme en Amérique centrale a présenté un exposé sur la stratégie du WWF sur le tourisme et le développement des zones littorales et comment cette initiative est mise en œuvre pour le récif mésoaméricain. Le WWF examine des projets mal planifiés de développement touristique des zones littorales afin de traiter une des principales menaces pesant sur les écorégions maritimes situées dans les régions que le WWF considère comme prioritaires. Ainsi, l'objectif du WWF en ce qui concerne le développement touristique dans les zones littorales vise à ne pas porter atteinte aux objectifs biologiques auxquels il travaille, mais à en améliorer les résultats tout en assurant l'amélioration de la subsistance et de la vie des populations locales les plus affectées par le tourisme et le développement du littoral, et qui sont des partenaires à part entière du WWF dans la conservation des objectifs biologiques.

Ceci étant dit, il a décidé de concentrer ses efforts sur les quatre stratégies suivantes :

- Des cadres politiques nationaux efficaces et adaptés,
- Des plans locaux d'utilisation des sols pour les lieux sur lesquels il travaille,
- L'utilisation de modèles financiers adéquats de développement du littoral, et
- Des entreprises et industries engagées et responsables et les consommateurs au niveau mondial.

Mme Márquez a expliqué que l'objectif du premier point est que les nations participantes aient un cadre cohérent de politiques publiques ainsi que la possibilité d'appliquer ce cadre afin de soutenir un développement touristique durable des zones littorales. L'objectif du second est la démocratisation et la mise en œuvre d'un processus d'utilisation des sols qui reflète de façon réelle les coûts et bénéfices sociaux et environnementaux liés au développement touristique des zones littorales. En ce qui concerne les stratégies mondiales, le WWF envisage des modèles financiers innovants pouvant être mis au point par ces mêmes acteurs qui influencent actuellement le processus décisionnel sur les

investissements et le développement. Le résultat ultime d'un nouveau modèle serait une augmentation du retour sur investissement pour tous les acteurs et sur le long terme, qui serait le but visé afin d'aboutir à une forme plus durable de développement du tourisme dans ces régions littorales.

Il existe quatre sous-stratégies à l'essai à travers lesquelles le WWF s'efforcera d'impliquer et/ou d'influencer l'industrie liée au développement du tourisme/du littoral. Elle a présenté les quatre lignes directrices envisagées dans le cadre de cette dernière stratégie :

- Un dialogue pour l'innovation/les exemples de développement du littoral faisant intervenir des parties prenantes et partenaires clés mettant en avant un rôle d'avant-garde en matière d'innovation, soutenant les bonnes pratiques pour un tourisme durable, influençant l'industrie et consolidant les relations existantes avec les leaders industriels,
- L'information du public par rapport à la durabilité des sites visités,
- Le WWF envisage de travailler en accord avec les systèmes de certification existants afin de renforcer la sensibilisation des consommateurs et l'intérêt des industries à l'adoption de bonnes pratiques pour une amélioration de la durabilité, et
- L'instauration d'un système de points pour que les consommateurs puissent prendre des décisions informées, ce qui aurait un impact direct sur l'industrie du tourisme.

Elle a expliqué que le plan d'action du WWF se concentre sur six écorégions et elle a proposé un survol des travaux entrepris sur les récifs mésoaméricains.

Elle a noté que ces efforts ont bénéficié du soutien de nombreux bailleurs de fonds et de parties prenantes, y compris le Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM). Par ailleurs, le WWF est entré en partenariat avec l'Initiative des tours opérateurs (ITO) et l'Initiative mésoaméricaine pour le tourisme de récif (*Mesoamerican Reef Tourism Initiative*) afin d'œuvrer conjointement au maintien aussi bien de la richesse biologique de la région que de ses destinations touristiques attractives. Le WWF a également rejoint d'autres initiatives telles que le projet de l'USAID *Critical Central American Watersheds*. Ceux-ci considèrent le tourisme comme une stratégie viable d'amélioration de la conservation et de réduction des menaces pesant sur les zones protégées.

En conclusion, elle a souligné les leçons tirées et les recommandations faites par le WWF :

- Le WWF reconnaît que le développement du littoral par le tourisme, s'il ne bénéficie pas d'une planification adaptée, présente un risque majeur aux objectifs de conservation maritime ;
- Le WWF croit qu'un tourisme durable est une composante stratégique de nos efforts en faveur de la conservation des écorégions prioritaires ; et
- Le WWF promeut le développement du tourisme durable à travers des partenariats avec les communautés locales, les organisations non gouvernementales, les gouvernements locaux et nationaux, et les entreprises locales et internationales.

La discussion qui a suivi ces présentations s'est axée autour des recommandations clés ci-dessous :

- Il est nécessaire de renforcer le lien entre les impacts positifs du tourisme et la conservation de la diversité biologique (par exemple, la biodiversité à Marang) ;
- Il est nécessaire d'envisager une approche à travers une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) afin de répondre aux défis posés par le développement du tourisme du littoral qui peut mener à la destruction des atouts environnementaux des zones côtières ;
- Il est nécessaire de développer des plans intersectoriels incluant le secteur du tourisme afin de définir une stratégie pour la protection de la biodiversité ;
- Il est nécessaire de lier tourisme et biodiversité en prenant en compte les activités des pêcheries locales ;

- Il est nécessaire de créer des outils spécialisés afin de guider le développement des activités côtières ; et
- Il est nécessaire d'impliquer les différentes parties prenantes dans le processus de planification pour les zones littorales en s'appuyant sur la coopération internationale.

▪ ***Seconde session plénière – Changement climatique et tourisme***

Première présentation – Un bilan du processus de Davos

M. Luigi Cabrini (OMT) a exposé les progrès réalisés en rapport avec le processus de Davos. M. Cabrini a rappelé la relation réciproque existant entre le tourisme et le changement climatique en soulignant les conséquences du changement climatique sur les destinations touristiques. À cet égard, il a souligné les principaux événements qui ont eu lieu sur ce thème depuis 2003 jusqu'à ce jour. Il a en particulier évoqué les résultats de la deuxième conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme qui s'est tenue à Davos en 2007, et qui a conduit à l'adoption de la Déclaration de Davos. Il a expliqué qu'elle appelle à l'adoption de politiques d'urgence pour encourager le développement durable, incluant la réactivité économique, sociale et environnementale au changement climatique. En ce qui concerne ce dernier, il a précisé les principaux dispositifs pour répondre au changement climatique tels que :

- Des mesures de réduction dans les émissions liées au tourisme (transport et hébergement),
- Une adaptation des activités commerciales et des destinations aux conditions du changement climatique,
- La mise en application de nouvelles technologies, et
- La fourniture d'une aide aux régions les plus pauvres pour réussir la mise en œuvre de leur adaptation.

Plus précisément, il a souligné que la déclaration appelle à des actions spécifiques des gouvernements et des organisations internationales, de l'industrie et des destinations touristiques, des consommateurs, de la recherche et des moyens de communication pour insérer les notions d'adaptation au changement climatique et de modération dans toutes les stratégies de développement et de planification du tourisme, et dans les stratégies commerciales touristiques.

Dans ce contexte, il a annoncé que la conférence de Davos demande ce qui suit :

- Que toutes les parties prenantes mettent en œuvre les recommandations,
- Que le recours au Service d'information sur le changement climatique et le tourisme de l'OMT soit encouragé,
- Il a insisté sur le fait que l'OMT doit continuer à en diriger le processus en collaboration avec le PNUE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM),
- Envisager une troisième conférence internationale, et
- Il a encouragé l'action entreprise par les secteurs concernés pour s'opposer au changement climatique comme étant l'un des éléments les plus contraires au développement durable et aux perspectives de développement du millénaire.

Il a aussi précisé que les principales conclusions des réunions de Londres et de Carthagène ont encore confirmé que le lien entre changement climatique et tourisme n'est pas du domaine du futur éloigné, puisque ses conséquences affectent déjà tout aussi bien les décisions prises par les opérateurs du tourisme, les investisseurs et les touristes. Ces réunions ont aussi mis en évidence la nécessité d'apporter une considération particulière aux pays les moins développés (PMD) et aux petits États insulaires en développement (PEID) en leur fournissant une aide financière, technique et de formation pour répondre aux défis posés par le changement climatique dans le secteur du tourisme.

En réponse, il a expliqué que les actions suivantes ont été entreprises :

- L'organisation du premier séminaire international sur l'adaptation au changement climatique et à la modération dans le secteur du tourisme, organisé et coordonné par le PNUE, l'OUCE, l'OMT et l'OMM.
- La parution d'une publication associée au séminaire : « *Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices* »;
- L'accomplissement de projets pilotes sur l'adaptation dans le secteur du tourisme pour deux PEID (îles Fidji et Maldives) ;
- Le développement d'un projet d'excellence en matière d'énergie pour le secteur de l'industrie hôtelière touristique : hôtels de la catégorie des PME ; et
- L'organisation d'autres événements (par exemple la Conférence mondiale sur le climat de 2009 et la réunion préparatoire de février 2008 ; un séminaire sur le changement climatique et le tourisme à Tarragone, en Espagne, le 6 mai 2008 ; une consultation nationale et un atelier pour le projet *Global Environment Facility* (GEF) sur l'adaptation au changement climatique dans le secteur touristique aux Maldives à Malé, les 16-22 mai ; une manifestation « Patrimoine mondial, tourisme et changement climatique » à Ibiza, les 21-24 mai ; et un séminaire « Innovation, tourisme et changement climatique » aux îles Baléares, en Espagne, les 22-24 octobre 2008)

Il a aussi annoncé que le rapport « Changement climatique et tourisme – Faire face aux défis mondiaux » est prévu pour être remis lors de la Journée mondiale de l'environnement (JME) de 2008. Cette publication s'intéresse aux impacts et adaptations au niveau des destinations touristiques, aux conséquences du changement climatique sur la demande touristique, à la situation et au devenir des émissions liées au tourisme et aux mesures de modération pour le secteur.

Vis-à-vis des émissions de CO₂ il a rappelé que celles liées au secteur du tourisme ont représenté 5 % du rejet mondial en 2005 et qu'il est prévu qu'elles seront multipliées par 2,5 dans le cadre d'un scénario de développement normal. Dans ce sens, il a fait référence à un tourisme d'innovation pour une neutralité climatique et au nouveau calculateur des émissions de carbone des voyages aériens développé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). En reconnaissant l'absence de transparence qui existe dans les programmes de compensation carbone, il a mentionné que l'OMT et le PNUE ont joint leurs efforts pour développer un cadre méthodologique et opérationnel pour une compensation carbone dans le secteur du tourisme et pour améliorer les normes de ces programmes. Dans ce but, une réunion d'experts réunissant différentes parties prenantes du secteur du tourisme sera organisée.

Finalement, il a encouragé tous les participants à consulter le réseau d'échange d'information à www.climate.unwto.org et à prendre date des événements importants à venir que sont :

- Journée mondiale de l'environnement (Nouvelle-Zélande, 5 juin 2008)
- Journée mondiale du tourisme (Pérou, 27 septembre 2008)
- Marché mondial du voyage (Royaume-Uni, 10 novembre 2008)
- Solutions au changement climatique (*Climate Solutions*) (Égypte, 24 novembre 2008)
- Forum mondial du tourisme (Jordanie, 15 février 2009)
- Conférence mondiale sur le climat-3 (Suisse, août-septembre 2009)
- Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Danemark, novembre-décembre 2009)

Seconde présentation – Le premier séminaire international sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique dans le secteur du tourisme

Mme Catalina Etcheverry, consultante au PNUE, a proposé un résumé du contenu, des activités et des résultats du premier séminaire international sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique dans le secteur du tourisme. Mme Etcheverry a expliqué qu'il s'agissait de la deuxième conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme, organisée par l'Organisation

mondiale du tourisme (OMT), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à Davos, en Suisse, en octobre 2007. À cette occasion, de nombreux participants, beaucoup venant de pays en développement, ont demandé une aide au renforcement des capacités quant à la gestion des questions liées au développement du tourisme et aux impacts du changement climatique. Des demandes spécifiques ont été formulées pour des formations sur les techniques, outils et méthodes d'adaptation et d'atténuation. C'est à cette fin que le PNUE, l'OMT et l'OMM ont uni leurs efforts afin de souligner la nécessité d'intégrer et de généraliser les efforts sur le changement climatique et le tourisme en s'appuyant sur la Déclaration de Davos (OMT 2007) et de répondre aux demandes, émises durant la conférence de Davos, d'assistance au renforcement des capacités des destinations et entreprises touristiques pour s'adapter au changement climatique et atténuer les impacts du tourisme sur le changement climatique. Le premier séminaire international pour le renforcement des capacités sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique dans le secteur du tourisme s'est également appuyé sur le Plan stratégique de Bali (PNUE 2005). Le séminaire a été organisé par le PNUE en coopération avec l'OMT, l'OMM et le Centre pour l'Environnement de l'université d'Oxford (OUCE) à Balliol College (Oxford), durant la semaine du 7 au 11 avril 2008. La publication *Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices* a servi de référence au cours de ce séminaire.

Trente et un délégués ont été conviés à ce séminaire, choisis parmi les 120 candidatures reçues. Les critères de sélection ont permis une représentation aussi large que possible des différents pays et régions, ainsi que des différentes organisations et institutions.

Elle a proposé un survol du contenu du séminaire permettant la définition des cadres, outils et pratiques facilitant la réponse du secteur du tourisme aux défis posés par le changement climatique. Les sujets abordés ont été les suivants :

- Le changement climatique et le tourisme – les questions actuelles touchant à la science du climat, aux impacts de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de celui-ci au niveau des destinations, à l'utilisation de modélisations, de prévisions et d'index de vulnérabilité pour l'évaluation du niveau de vulnérabilité d'une destination,
- La définition des vulnérabilités du secteur du tourisme au changement climatique et celle des stratégies d'adaptation anticipées et en cours,
- La définition de mesures d'atténuation afin de réduire les émissions du secteur du tourisme,
- L'évaluation du choix des parties prenantes devant participer au processus d'adaptation du secteur du tourisme (participation gouvernementale et du secteur privé),
- Le rôle et les actions de la communauté scientifique, et
- L'importance de la communication dans le processus du changement climatique et un examen des obstacles existants.

Au cours de la discussion qui suivit, elle a mis en avant l'importance des ateliers favorisant le partage des connaissances. Le séminaire s'est animé à la mention de ce thème et s'est enrichi de la contribution de perspectives régionales sur ces questions.

En conclusion, elle a noté que le séminaire avait souligné la qualité des activités d'adaptation et d'atténuation actuellement en cours de mise en œuvre dans plusieurs régions du monde, souvent sans en porter l'appellation. Elle a dressé une liste des obstacles et besoins identifiés par les délégués au cours de l'atelier sur le partage des connaissances en ce qui concerne l'application des mesures d'adaptation et d'atténuation au niveau de la destination touristique. Ceux-ci incluent :

- L'apport de données et d'information sur le changement climatique et ses impacts en particulier aux niveaux régional et local ;
- Un soutien financier et une volonté politique de faire avancer les choses ;

- Des réseaux permettant la diffusion d'exemples de bonne pratique et le partage des connaissances et de l'expérience pratique ;
- L'amélioration des compétences et le renforcement du cadre législatif et de l'application des lois afin de permettre le développement et la mise en œuvre des politiques d'adaptation ;
- L'identification des parties prenantes et la garantie de leur engagement au cours du processus de prise de décision afin d'impliquer tous les acteurs présentant un intérêt pour le changement climatique et le secteur du tourisme ;
- Un soutien au renforcement des capacités afin de motiver le changement et de faire poids pour l'obtention de financement et d'autres assistances ; et
- La multidisciplinarité et l'intersectorialité doivent être encouragées afin de renforcer à la fois l'influence sur le processus décisionnel relatif à l'adaptation et à l'atténuation et sur ce qui en découle – le terme générique de « transdisciplinarité » a été présenté comme une notion dénotant une unité des connaissances par-delà les disciplines et les secteurs.

Les résultats et l'évaluation du séminaire ont indiqué un fort niveau d'approbation et de satisfaction de la part des participants. Ainsi les organisateurs construisent des partenariats aux niveaux national et régional afin de mettre au point une série de séminaire pour le renforcement des capacités afin de renforcer la capacité des professionnels à comprendre et répondre de façon efficace aux défis posés aux destinations touristiques par le changement climatique.

Elle a également encouragé les participants à télécharger les publications relatives au séminaire du site Internet du programme sur le tourisme du PNUE : <http://www.unep.fr/scp/tourism/>. Le compte-rendu complet et toutes les présentations peuvent être consultés sur le site Internet de l'OUCE : <http://www.geog.ox.ac.uk/news/events/ccamts/>

Troisième présentation – La déclaration de la « neutralité carbone » du Costa Rica

Mme Gina Guillen Grillo, conseillère sénior du ministère du Tourisme à l'Institut costaricien de tourisme, a exposé la stratégie nationale développée par le Costa Rica vis-à-vis du tourisme et du changement climatique.

Mme Guillen Grillo a précisé que les dirigeants du Costa Rica se sont toujours engagés pour la protection de l'environnement et qu'ils ont réussi à faire appliquer les décisions les mieux adaptées. En conséquence, des structures environnementales concrètes ont été mises en place et utilisées comme bases pour le développement de la stratégie touristique nationale. Elle a expliqué que, sur la base des réunions mises en place en 2000 entre le gouvernement, les ONG, le secteur privé et les chambres de tourisme, il a été décidé que le Costa Rica deviendrait une destination « carbone neutre » dès 2021. Depuis lors, le secteur privé a mieux pris conscience des conséquences du changement climatique sur le tourisme et s'est engagé à mettre en œuvre des actions volontaristes dans ce sens. Avec ce but à l'esprit, elle a souligné que le pays, par sa législation environnementale concrète, possède une base solide pour orienter le développement des stratégies relatives au tourisme et au changement climatique.

Elle a déclaré que le Costa Rica est conscient de sa richesse naturelle en tant que bien touristique, et que le pays accueille 2 millions de touristes par an dont 737 000 s'adonnent à l'écotourisme et 1,2 million visitent les parcs touristiques nationaux. Le pays a entrepris une enquête auprès des touristes pour évaluer les préoccupations essentielles des visiteurs. Sur cette base, il a été démontré que 49 % des visiteurs sont préoccupés par le changement climatique et le réchauffement de la planète, 21 % disent préférer séjourner dans des hôtels environnementalement accueillants, 19 % acceptent de payer plus cher pour des services respectueux de l'environnement. Avec ces résultats à l'esprit, le Costa Rica a privilégié une approche sociale, environnementale et responsable pour le développement d'une stratégie utilisant le réchauffement planétaire comme une opportunité à son

développement. Elle a aussi spécifié que le pays a la capacité d'accroître ses aptitudes à répondre aux défis du changement climatique.

Elle a souligné les buts de la stratégie touristique et climatique qui, pour le Costa Rica, sont :

- Devenir une destination « carbone neutre » dès 2021,
- Renforcer les règles du développement durable,
- Contribuer aux efforts de modération du changement climatique dans le secteur du tourisme,
- Maximiser la compétitivité du pays et minimiser les risques liés au changement climatique, et,
- S'adapter aux conséquences du changement climatique adéquatement.

Dans cette optique, les actions liées aux phases de développement de cette stratégie seront focalisées selon 5 axes principaux qui sont :

- L'axe des indicateurs – calcul des émissions liées au tourisme,
- L'axe de l'atténuation en gardant à l'esprit la nécessité d'aller au-delà des efforts de compensation et la nécessité de réduire les émissions,
- L'axe de la vulnérabilité et de l'adaptation,
- L'axe du renforcement des capacités, et
- L'axe de la sensibilisation et de l'amélioration de l'éducation.

Certaines des principales actions envisagées pour chacun de ces axes comprennent :

- Calculer les émissions de chacun des fournisseurs de services touristiques,
- Contrôler les capacités touristiques du pays en utilisant l'indicateur de croissance touristique comme référence,
- Promouvoir l'usage des nouvelles technologies et les techniques d'économie énergétique pour modérer le changement climatique,
- Protéger les régions forestières dans les zones touristiques, et
- Mettre en œuvre l'instruction et l'accroissement des connaissances par des modules éducatifs et des partenariats avec les centres d'éducation.

En conclusion, elle a annoncé que les premières étapes pour le développement de cette stratégie seront financées par le gouvernement (50 %) et par le secteur du tourisme (20 %) et que le reste sera demandé aux bailleurs de fonds.

Quatrième présentation – L'importance économique du tourisme en Amérique centrale et l'impact du changement climatique

Mme Claudia Schatan, chef de l'unité du développement industriel au CEPALC, a fait un exposé sur l'importance économique du tourisme en Amérique centrale et l'impact du changement climatique. Elle a expliqué que la trajectoire des ouragans de 2007 le long de la côte du golfe du Mexique et de l'Océan Pacifique a inclus l'Amérique centrale. En conséquence, ceci rend cette région particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique.

En reconnaissant que le secteur du tourisme est difficile à étudier et à percevoir au travers d'indicateurs quantitatifs le CEPALC a développé des instruments analytiques particulièrement utiles à la compréhension des changements climatiques et du tourisme en Amérique centrale. Ceux-ci comprennent :

- Un projet conjoint entre l'OMT et le CEPALC sur le développement des indicateurs économiques du tourisme mondial,
- Un manuel qui décrit les méthodes requises pour estimer les effets sociaux, économiques et environnementaux des désastres, en les séparant en dommages directs et pertes indirectes et en effets globaux et macroéconomiques. Il a été adopté mondialement pour évaluer l'impact des désastres.

Elle a indiqué que le CEPALC considère que l'Amérique centrale inclut le Costa Rica, la République Dominicaine, le Salvador, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Panama. Au regard du changement climatique et du tourisme en Amérique centrale, Mme Schatan a expliqué que le tourisme joue un rôle important dans cette région. Pour le démontrer, elle a présenté quelques graphiques clés qui ont mis l'accent sur le fait que :

- En 2005, le tourisme a représenté 19,3 % du PIB de la communauté caraïbe et 6,7 % du PIB de l'Amérique centrale (ce qui représente les valeurs les plus élevées comparé aux autres régions du monde) ;
- La consommation touristique exprimée en pourcentage du PIB en 2004 a été élevée dans les Caraïbes suivies par l'Amérique centrale ;
- La consommation touristique en Amérique centrale exprimée en pourcentage des exportations de marchandises et de services a excédé celle des Caraïbes en 2005 ;
- La part des dépenses de voyage exprimées en pourcentage des produits exportés et du PIB a été élevée en République Dominicaine, et
- La capacité d'hébergement touristique est variable au sein de la région, avec le Nicaragua ayant la plus basse capacité d'accueil pour recevoir les visiteurs.

Avec cette analyse, elle a démontré que le degré de développement des activités touristiques en Amérique centrale varie d'un pays à l'autre. Ainsi, il existe pour ces pays une bonne occasion de commencer à introduire dans leurs actions l'ensemble des critères environnementaux afin de combattre le changement climatique.

Dans ce contexte, elle a annoncé que le CEPALC est particulièrement intéressé à évaluer l'impact du changement climatique particulièrement en Amérique centrale. Dans ce but, ils ont engagé un projet conjointement avec le Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID) qui se consacre à l'impact économique du changement climatique dans cette région. Le projet a terminé sa phase I qui comprenait une étude de faisabilité. Elle a démontré que bien que la région ne produit que 0,5 % des émissions de carbone de la planète, elle est toujours une des zones du globe les plus vulnérables au changement climatique.

Elle a spécifié que bien que l'étude doive, à la demande de la région, se consacrer essentiellement à d'autres secteurs, elle sera pour partie dédiée au tourisme. Dans ce but, l'étude prévoit de répondre aux questions suivantes :

- De quelle manière le changement climatique affectera-t-il la région de l'Amérique centrale (évaluation du problème) ?
- Dans quelle mesure la région a-t-elle progressé en termes de développement et de renforcement des lois et des normes qui l'aideront à s'adapter aux conséquences du changement climatique ?

Avec cet objectif en tête, le CEPALC espère que l'étude aidera à la continuation de politiques efficaces au niveau régional vis-à-vis du changement climatique.

Faisant suite à ces présentations d'autres organisations sont intervenues pour exposer le travail qu'elles ont effectué au regard du tourisme et du changement climatique et des recommandations clés, ce sont :

- Les actions de la Société internationale d'écotourisme (SIE) pour mener à bien (1) une campagne militante consacrée aux voyages avec le climat en toile de fond et qui cible les voyageurs d'affaires, (2) une publication des règles pour un transport durable à l'adresse des tours opérateurs orientés vers la nature (en cours de rédaction) et d'autres publications disponibles sur www.ecotourism.org (3) l'organisation d'une conférence sur l'écotourisme et le tourisme durable consacrée à l'Amérique du Nord (Vancouver, 27-29 octobre 2008) ;

- L'annonce par le Système d'intégration centre-américain (SICA) que le premier Sommet présidentiel s'est tenu en Amérique centrale sur le thème du changement climatique donnant lieu à la Déclaration de Carthagène dans un effort pour définir une position commune en la matière ;
- L'encouragement du PNUE-GRID-Arendal aux pays intéressés à atteindre la « neutralité carbone » à consulter le site en ligne « Réseau pour un climat neutre » lancé par le PNUE et à utiliser cette plate-forme d'information ;
- La nécessité d'associer les efforts pour collecter les données sur le coût économique des impacts du changement climatique sur le tourisme et sur la valeur que les consommateurs donnent au tourisme durable pour présenter des propositions concrètes aux institutions de financement.

▪ *Troisième session plénière – Financer et investir dans le tourisme durable*
Première présentation – L'expérience de la France dans l'évaluation de l'impact et des répercussions financières du développement durable dans le secteur de l'hôtellerie

M. Jean-Luc Michaud, président du Comité national français du tourisme durable, a proposé un exposé sur l'évaluation de l'impact et des répercussions financières du développement durable dans le secteur de l'hôtellerie. Cette évaluation est la deuxième contribution du Comité national français du tourisme durable au Groupe de travail et fait suite à la publication sur les bonnes pratiques de développement du tourisme durable en France lancée durant la troisième réunion, et est en accord avec le mandat délivré au Comité par le président du GTI-DTD demandant la définition des conditions nécessaires pour faire du développement durable une partie intégrante de l'économie du tourisme.

Il a souligné que les divers représentants du secteur de l'hôtellerie ont dit veiller à considérer le développement durable aux niveaux macro et microéconomiques. Cependant, ils considèrent également que les inquiétudes quant à cette inclusion sont aptes à générer des investissements et des coûts plus importants pour la mise en œuvre des projets bien qu'ils soient conscients que le retour sur investissement (RSI) puisse dans certains cas être plus rapide. À la lumière de ces résultats, M. Michaud a noté que l'on assistait à l'émergence d'un nouveau modèle d'entreprise touristique. Il est donc nécessaire pour les décisionnaires de fournir un effort supplémentaire pour soutenir les stratégies mondiales de développement pouvant être adoptées et utilisées par les entreprises du secteur du tourisme, et qui peuvent être mises en œuvre au niveau régional.

En ce qui concerne l'intégration de pratiques durables dans le secteur de l'hôtellerie, les données collectées par la France à travers les témoignages des divers opérateurs ont mis en lumière que :

- Le secteur adopte une approche fragmentée dans laquelle l'aspect économique prévaut sur les considérations environnementales et sociales ;
- Les coûts d'exploitation encourus varient selon la taille, l'implantation géographique et le statut juridique de l'entreprise ;
- L'engagement à mettre en œuvre des pratiques durables revient souvent à une seule personne ;
- La qualité des fournisseurs et de l'équipement varie et n'est pas toujours proposée sur les marchés nouvellement créés ;
- Le retour sur investissement, par exemple pour la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie, est souvent plus long que le projet initial ne le prévoyait ;

À la lumière de ces résultats, le Comité national français du tourisme durable a fait 5 propositions visant à faciliter une approche des impacts et coûts induits par un développement durable du secteur de l'hôtellerie. Ses recommandations sont les suivantes :

- Générer un soutien aux niveaux international, national et local ;
- Promouvoir les initiatives afin de faciliter l'intégration des facteurs du développement du tourisme durable dans le cycle d'exploitation des entreprises ;
- Assurer un soutien financier à chaque action ;
- Partager les expériences à différents niveaux (par exemple, les stratégies des entreprises, les différents types et spécificités de l'équipement utilisé) ; et
- Diffuser l'information et proposer des formations

Il a ajouté que le GTI-DTD offrait une opportunité de poursuivre ces objectifs et d'encourager des programmes conjoints liés au tourisme, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie.

Seconde présentation – Récentes évolutions concernant le réseau pour l'investissement et le financement durables dans le secteur du tourisme

M. Fotiou (PNUE/DTIE) a présenté les récentes évolutions concernant le réseau SIFT. Il a rappelé que ce réseau d'investissement et d'échange de connaissances avait pour but :

- Le développement et le partage de bonnes pratiques, y compris des directives et orientations, mécanismes d'évaluation par critères et initiatives volontaires, avec pour objectif de
- Lier la demande pour les produits du tourisme durable dans les destinations touristiques des pays en développement aux ressources financières disponibles.

Il a noté que le réseau est né des constatations suivantes :

- Les investissements dans le secteur du tourisme représentent 10 % des investissements mondiaux,
- Le secteur est une des principales priorités des agences de promotion d'investissement dans les pays en développement,
- Des lacunes en matière d'information et des asymétries sont réelles, et
- La communauté des financiers et investisseurs a fait part de son intérêt pour ce réseau.

En ce qui concerne le fonctionnement du réseau, celui-ci entend impliquer trois grands groupes de parties prenantes y compris :

- Les investisseurs privés, les groupes financiers et autres bailleurs de fonds ;
- Les destinations touristiques des pays en développement ;

Les organisations internationales et intergouvernementales, les agences nationales et régionales pour le développement ;

Des méthodologies, orientations, initiatives volontaires et forums régionaux pour les investissements sont également à la disposition des membres pour le bon fonctionnement du réseau. Les membres du réseau SIFT seront également consultés afin de traiter les questions de structure et de gestion.

M. Fotiou a annoncé que sept organisations travaillent déjà conjointement en tant que groupe coordonnateur afin de soutenir la mise en route du réseau SIFT. Ces organisations sont : le **PNUE**, la **Fondation des Nations Unies**, le **Groupe de la Banque mondiale**, le **GEF**, l'**OMT**, l'**Alliance mondiale pour le développement durable du ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire** (qui préside le Groupe de travail international de Marrakech sur le développement du tourisme durable).

Il a souligné que, de par le lien que le SIFT établit entre les attentes des investisseurs privés, la force conjuguée de la communauté des financiers et bailleurs de fonds, et les besoins des destinations touristiques émergentes ce réseau conduira, on l'espère, à un développement plus aisé et durable du tourisme. À cette fin, le programme de travail pour la mise en place du réseau SIFT s'efforce désormais de :

- Préparer un document conceptuel ;
- Créer un groupe de membres potentiels du SIFT ;
- Organiser une réunion de lancement du réseau ;
- Créer un plan d'activité et un secrétariat ;
- Identifier les parties prenantes devant être invitées en prenant en considération leur efficacité, leur profil de représentativité et leur engagement.

Afin de faire avancer cette initiative il a encouragé les membres du GTI-DTD à :

- Identifier des destinations touristiques pilotes pour la mise en œuvre du SIFT,
- Suggérer des membres devant être invités (par exemple le secteur privé et la communauté de financement),
- Suggérer des priorités (par exemple, des questions régionales), et
- S'engager à part entière dans le réseau.

En ce qui concerne le lancement du réseau SIFT, la Banque mondiale a offert d'organiser cet événement à son siège à Washington.

En conclusion, il a rappelé que la France et la Fondation des Nations Unies avaient soutenu financièrement la phase de création du réseau et que toute marque d'intérêt en ce qui concerne le SIFT pouvait être communiquée à l'adresse électronique suivante : sift@unep.fr

- **Exposés présentés par les institutions et bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux sur des exemples de projets sur le tourisme durable développés conjointement avec les pays partenaires**

Première présentation – Le rôle du groupe de la Banque mondiale dans le financement des projets pour le tourisme durable

Mme Christianna Johnnides du Groupe thématique sur le patrimoine culturel du Groupe de la Banque mondiale (BM) s'est exprimée sur le rôle du Groupe, y compris celui de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), de la Société financière internationale (IFC) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), dans le financement des projets pour le tourisme durable. Elle a proposé un survol des critères utilisés par la BM dans l'évaluation des propositions de projets. Dans le cadre de ce cycle, elle a précisé que la BM développe des projets de prêt et d'assistance technique dans le cadre de la stratégie d'assistance au développement des pays (« Stratégie aide-pays » ou SAP) préparée par les gouvernements et les parties prenantes.

Elle a expliqué que la BM considère le patrimoine culturel et le tourisme durable comme des domaines prioritaires d'investissement grâce à leur capacité de générer des revenus qui, à leur tour, soutiennent le développement économique et la réduction de la pauvreté. Ces deux composantes sont à la base des activités et projets plurisectoriels. Elle a ajouté que l'attention de la BM se tourne désormais vers des investissements aidant au développement du tourisme et que l'approche adoptée est basée sur le fait que l'amélioration de l'aménagement des territoires encourage de meilleures conditions économiques.

Elle a illustré ses propos par l'exemple du projet en cours au Macchu Picchu qui vise à protéger ce site du patrimoine mondial de sa surexploitation ainsi que d'une mauvaise gestion de ses ressources naturelles. Dans le cadre de tels projets en faveur d'un tourisme durable, elle a présenté le rôle des agences du Groupe de la BM, dont :

- Le rôle de l'IFC, qui produit des investissements et conseils afin de construire le secteur privé des pays en développement (par exemple, des investissements dans des hôtels),
- Le rôle du MIGA dans la promotion d'investissements étrangers directs durables afin de réduire la pauvreté et de soutenir la croissance,
- Le rôle du Groupe de la BM, hôte de nombreuses structures internationales dont un partenariat pour le patrimoine culturel et l'éducation (CHEP).

Elle a fait mention de quelques tendances émergentes et leçons tirées de ces différents projets, dont les suivantes :

- La demande émanant des pays clients d'accroître leurs revenus et de créer de l'emploi,
- La compréhension que le patrimoine mondial est souvent lié au tourisme,
- Les fortes synergies positives créées par l'utilisation d'une approche intégrée,
- L'identification du développement institutionnel en tant que facteur critique de risque,
- La promotion de la communication et de la sensibilisation du public ajoute à la durabilité,
- Le besoin d'éviter de placer l'emphase sur un seul secteur du développement du projet,
- Le besoin d'éviter une approche centralisée descendante (*top down*) pour le développement du projet.

Elle a également ajouté que la BM sollicite l'assistance des autres agences et bailleurs de fonds. À ce titre, travailler avec la BM permet :

- L'association des capacités de la BM avec celles des autres agences et bailleurs de fonds,
- La représentation des bureaux nationaux avec des « équipes pays » (*Country Management Units*), des directeurs, des directeurs exécutifs, etc.
- Soutien analytique et par les prêts, en assistant à la mise en œuvre et à l'amélioration de l'exécution, tout en attirant l'intérêt d'autres parties prenantes.

Ayant rappelé ces points, elle a souligné que les projets en rapport avec les infrastructures, connus pour être les projets à plus grand succès, sont les plus à même de remporter le soutien de la BM.

Seconde présentation – Les projets « cluster » de la BID et du MIF

Mme Betsy Murray, représentante du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la Banque interaméricaine de développement (BID) s'est exprimée sur les projets « cluster » pour le tourisme durable au sein du MIF. Elle a expliqué que la BID regroupe le secteur privé et les deux branches du secteur privé que sont le MIF et la Société financière internationale (IFC). Ces deux dernières institutions fournissent les instruments de coopération technique ainsi que les outils d'investissement et de dette avec une attention particulière pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Elle a souligné que la majorité des projets « cluster » sur le tourisme durable s'axent sur les fournisseurs de services touristiques au niveau des destinations touristiques (PME), puis sur les opérateurs entrant et les grossistes nationaux. Après avoir examiné le contenu du projet afin de comprendre son objectif et son principal domaine d'action en termes de marchés, de produits, d'innovation, d'accès aux instruments de financement, de capacité commerciale, de marque/différenciation et de communication/promotion des produits dans la chaîne de valeurs, ils se sont aperçus que les partenaires de ces projets n'avaient qu'une faible connaissance de la chaîne de valeurs du tourisme, y compris :

- Une vision restreinte de la chaîne d'approvisionnement locale,
- Une connaissance limitée des tendances du marché, et ils ont découvert que
- Les micro-offres individualisées étaient en compétition les unes avec les autres dans les destinations touristiques les moins organisées.

En réponse à ces résultats, le MIF a décidé de développer une seconde génération de projets suivant une approche différente. Ces approches incluent :

- S'axer sur quelques projets sélectionnés avec des objectifs globaux et une approche pouvant être appliquée à plusieurs pays ; lorsqu'il s'agira de traiter des projets visant un seul pays ou moins importants en taille, il y aura :
- Des appels d'offre avec une orientation thématique autour des besoins identifiés et une sélection s'appuyant sur une base de critères prédéfinis,
- Les projets doivent être en adéquation avec les directives du tourisme durable,

- Des propositions s'appuyant davantage sur les partenariats pour la mobilisation de fonds et qui font preuve d'extensibilité ; et en termes d'instruments, il existe
- Des subventions pour une assistance technique, des instruments potentiels de financement tels que le MIF, la Société interaméricaine d'investissement (SII) et d'autres partenaires.

Le MIF a également décidé de collecter des informations sur ces projets afin de permettre le partage des connaissances des « clusters » aux bénéficiaires et en tant que mécanisme d'amélioration des résultats.

En conclusion, elle a encouragé les participants à se rendre sur les sites Internet suivants pour de plus amples informations sur les capitaux fonds, le quasi-capital et les fonds de dette disponibles pour les projets de tourisme durable en Amérique centrale :

- Emerge-Aureos Capital Ltd. (www.fondo-emerge.com)
- CASEIF-Lafise (www.caseif.com)
- La Société interaméricaine d'investissement (<http://www.iic.int>)

Quatrième présentation – Le GEF et le financement des projets de tourisme durable

Mme Nicole Glineur, responsable de programme sur la biodiversité et le secteur privé, pour le projet *Global Environment Facility* (GEF), a présenté le GEF et les modes de financement des projets pour un tourisme durable. Mme Glineur a mentionné que le GEF alloue des fonds pour les coûts accrus de l'accomplissement des « Bénéfices environnementaux mondiaux » en soutien au développement durable dans six domaines précis : la diversité biologique, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des sols, la déplétion de la couche d'ozone et les polluants organiques persistants (POPs).

Mme Glineur a fait la liste des principes opérationnels appliqués par le GEF et précisé les autres principes utilisés par les agences de mise en œuvre. Elle a aussi mentionné que le contrôle et l'évaluation sont assurés par le GEF et les agences de mise en œuvre par l'application stricte des règlements.

Elle a souligné que l'ensemble des financements des projets touristiques des pays par l'intermédiaire des agences s'effectue à travers le point focal pour la biodiversité avec les objectifs stratégiques de :

- Favoriser la durabilité des systèmes de zones protégées en tant que composante des projets ; et
- Intégrer la notion de biodiversité dans les productions des secteurs terrestres et marins en tant que projet à part entière.

Les autres centres d'intérêt relatifs aux eaux internationales et au changement climatique constituent une moindre part des projets et sont réalisés au travers de leurs objectifs stratégiques respectifs.

De cette manière, les demandeurs sont encouragés à soumettre des propositions axées sur la biodiversité pour obtenir un soutien du GEF.

Quatrième présentation – L'expérience de la FNU dans le financement et l'investissement pour le tourisme durable

Mme Erika Harms, directeur exécutif pour le développement durable à la Fondation des Nations Unies (FNU), a exposé l'expérience de la FNU dans le financement et l'investissement pour le tourisme durable. Elle a précisé que la FNU, comparée aux institutions financières et bailleurs de fonds, plaide et agit pour rapprocher les gens, les idées et les capitaux afin de soutenir les causes des Nations Unies. Dans ce but, ils ont créé des partenariats, développé des parties constituantes, mobilisé les ressources et plaidé pour des changements politiques en soutien aux actions des Nations Unies.

Elle a souligné que le travail de la FNU se concentre sur la protection des sites du Patrimoine mondial et promeut des moyens d'existence durables pour les communautés qui en dépendent en agissant ensemble avec les Nations Unies. Ceci est réalisé au moyen des priorités de la FNU pour le développement durable qui comprennent :

- L'éducation et l'engagement de l'industrie du tourisme, des voyageurs et des communautés locales,
- L'encouragement d'entreprises nouvelles offrant des opportunités durables pour les communautés proches des sites du Patrimoine mondial et autres territoires protégés, et
- La création d'accès au marché pour améliorer les moyens d'existence durables des communautés proches des sites du Patrimoine mondial et des autres territoires protégés.

En gardant ces principes à l'esprit, la FNU représente le plus large soutien privé au Patrimoine mondial et lui apporte un financement central en tant que stratégie pour inciter d'autres partenaires à lui venir en soutien au travers d'actions et de moyens financiers. Leur porte-feuille de projets inclut des campagnes et des initiatives clés parmi lesquelles :

- L'Alliance du patrimoine mondial pour un tourisme durable,
- Les Amis du patrimoine mondial qui se focalise sur l'éducation des touristes,
- L'initiative des « Critères mondiaux de référence » (*Global Baseline Criteria*, GBC) et le Conseil d'intendance du tourisme durable (STSC),
- Le réseau « Investissement et financement durables en matière de tourisme » (SIFT)

Les enseignements acquis résultant de ces initiatives montrent que :

- La mise en place de stratégies adéquates peut modérer les impacts négatifs du tourisme et offrir des courants de financement innovateurs pour la protection des sites,
- La chaîne des valeurs liées au tourisme peut être utilisée comme un moyen de favoriser le développement économique local au-delà des simples services du tourisme, tandis que les défis de ces initiatives démontrent
- La nécessité de s'attaquer aux goulots d'étranglement qui entravent l'essor du tourisme durable,
- L'implication du secteur privé dès le début est essentielle, et
- La nécessité de valoriser les initiatives des Nations Unies et les initiatives associées.

Cinquième présentation – La GTZ et le tourisme durable

M. Martin Tampe, expert en tourisme et environnement et gestion des ressources naturelles, et représentant l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ), a présenté les actions entreprises par l'Allemagne pour développer le tourisme durable. Il a énuméré les outils que la GTZ utilise pour apporter une assistance au développement. Il a rapporté que le gouvernement allemand a récemment donné son accord pour financer la proposition d'un mécanisme pour l'établissement de certificats de réduction des émissions de CO₂. Il a souligné qu'il s'agit là d'un projet qui peut servir d'outil pour une adaptation au changement climatique et à la réduction des émissions de gaz par sa mise en œuvre dans différents secteurs. Il y a actuellement à l'étude des propositions pour le développement de ce projet dans le secteur du tourisme. La GTZ désiretrait mettre cette proposition en œuvre en association avec d'autres parties prenantes. Il a aussi annoncé la mise en œuvre de deux projets pilotes qui utilisent les GBC comme base. Ils seront présentés plus en détail au cours des ateliers associés.

Sixième présentation – L'expérience de l'AFD dans le tourisme durable

M. Hervé Gallepe, responsable du pôle Appui au secteur privé (ASP) à l'Agence française de développement (AFD), a présenté l'expérience de l'AFD dans le tourisme durable.

Il a présenté le porte-feuille des projets de développement du tourisme de l'AFD qui inclut :

- L'intervention de l'AFD dans le secteur du tourisme par le financement de projets sectoriels ayant une composante touristique ;

- Le financement des opérateurs économiques dans la chaîne d’approvisionnement du secteur touristique (par exemple les hôtels) ;
- Le renforcement des capacités locales pour faciliter le développement écotouristique, les opérations hôtelières et les projets d’efficacité énergétique dans les hôtels ; et
- La promotion du tourisme dans les marchés touristiques étrangers en renforçant l’image et la compétitivité d’une destination, obtenue par la consultation d’experts internationaux, et en apportant les supports technique et institutionnel pour aider les gouvernements à maîtriser leurs propres priorités.
- Les projets prêtent assistance aux autorités locales dans le développement du tourisme durable.

Il a souligné que l’expérience a montré que le succès des projets dépend de l’efficacité de la politique publique au niveau local. Dans cette optique, il a signifié l’importance de :

- Fournir un support institutionnel,
- Allouer des subventions pour renforcer les capacités générales liées au développement du tourisme durable, et
- Intégrer les critères de responsabilité sociale et environnementale par l’intermédiaire des bénéficiaires du projet et des agences de mise en œuvre.

Pour conclure, il a invité tous les partenaires à visiter les agences existantes de l’AFD pour voir comment les actions de collaboration qui constituent une partie de la stratégie globale de l’AFD peuvent être identifiées.

Il a aussi annoncé que l’AFD réalise un document de travail sur son approche pour le financement des projets de développement durable.

Conclusion du PNUE

Faisant suite à ces présentations, M. Fotiou (PNUE-DTIE) a invité les membres du Groupe de travail à trouver des synergies avec les agences de développement pour créer la coopération dans le développement des projets de tourisme durable. Dans ce sens, il a précisé que :

- Les membres nationaux du Groupe de travail devraient contacter les succursales nationales de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID), en tant que points d’entrée pour l’identification des projets, il a rappelé que
- La sauvegarde de la biodiversité, l’un des principaux avois du développement touristique, est un aspect primordial des projets et investissements touristiques du GEF, et que
- La BID et la FNU sont des exemples d’institutions qui ont pris des décisions stratégiques quant au développement du tourisme durable en faisant évoluer les pratiques ordinaires du monde des affaires au travers d’expériences innovantes, et que
- La GTZ et l’AFD sont des exemples d’agences nationales qui ont montré un engagement croissant pour le développement des projets de tourisme durable.

Quatrième session plénière – Méthodologies pour développer les stratégies nationale et régionale du tourisme durable

Première présentation – Méthodologies sur comment développer une stratégie nationale du tourisme durable

M. Brodhag a expliqué comment développer une stratégie nationale du tourisme durable. Il a rappelé la recommandation de la CDDNU sur la nécessité d’intégrer les stratégies sectorielles au sein d’ensembles politiques majeurs définis au niveau national tel que les stratégies nationales pour un développement durable (SNDD) incluant des stratégies de réduction de la pauvreté.

Il a fait un tour d’horizon des principes clés et des éléments de base du processus des SNDD et a

noté qu'il n'existe pas un seul type d'approche ou une seule formule pour qu'une stratégie sectorielle de tourisme durable puisse être intégrée dans ce processus. Il a décrit le processus comme un cycle continu qui intègre les principes du développement durable et requiert une évaluation et un contrôle constants. Dans le contexte de ce processus il a mis en lumière les recommandations suivantes :

- La nécessité d'intégrer les politiques de gouvernance locale et régionale (Action 21 locale) avec les stratégies nationales aussi qualifiées d'intégration verticale ;
- La nécessité de coordonner les processus clés (par exemple les SNDD, les stratégies de réduction de la pauvreté, les programmes nationaux pour une consommation et une production durables – CPD) avec les stratégies thématiques se recoupant avec le secteur du tourisme (par exemple le changement climatique, la gestion des ressources en eau, les stratégies nationales pour la biodiversité, la responsabilité sociale des entreprises ou RSE).

En prenant en considération ces divers éléments, il a insisté sur la nécessité d'intégrer les programmes nationaux de CPD avec les stratégies déjà existantes au niveau national. Il a souligné que cette intégration offre la possibilité de renforcer les éléments durables des stratégies nationales existantes et possède le pouvoir de développer la synergie entre elles. Il a aussi expliqué que cette façon de procéder met en évidence la nature intersectorielle des programmes de CPD et la capacité d'aborder des problèmes multiples de façon coordonnée.

Dans ce sens, il a mis en évidence comment les services en charge de l'écosystème sont liés à la chaîne des valeurs liées au tourisme. Il a suggéré que ceci pourrait être exploré en tant que mécanisme pour coordonner une telle approche étant donné sa capacité à :

- Fournir un ensemble de pratiques de production et de sauvegarde dans un cadre politique, légal et économique, et
- Apporter des récompenses en termes de production pour les acteurs intervenant dans cette chaîne de valeurs.

Il a mentionné la nécessité de rendre synergiques les politiques du tourisme et les approches mondiales en renforçant la cohérence entre les stratégies du tourisme durable et celles plus globales liées aux problèmes mondiaux, tels que l'éradication de la pauvreté, ciblées dans les stratégies aux niveaux national, régional et local. À cet effet, il y a besoin d'une coopération interministérielle tout comme avec le secteur privé, les associations de tourisme et les autres parties prenantes intervenant dans les domaines thématiques communs au secteur touristique.

Il a noté que tous les susdits combinés contribuent à la réalisation d'une approche intégrée pour une consommation et une production durables dans le secteur du tourisme. Dans ce sens, il a insisté sur les faits suivants :

- La CPD est reconnue comme un objectif politique globalisateur soutenu par un éventail d'outils et d'instruments spécifiques ; et
- Le niveau politique requiert un cadre politique général de CPD, une stratégie pour le secteur du tourisme et des approches spécifiques.

Il a aussi appuyé sur certaines questions clés qui doivent être abordées par la stratégie et concernant :

- La combinaison du financement du tourisme et des investissements sur les avoirs (biodiversité, culture) et leur répartition entre les différents secteurs ; et
- Les interrelations entre les politiques aux niveaux national et local (gestion intégrée des côtes, gestion intégrée des écosystèmes comme la montagne par exemple...).

Pour terminer, il a appuyé sur le fait que chaque pays doit déterminer, pour lui-même, la meilleure façon d'aborder le développement, la mise en œuvre et la surveillance de son programme de CPD en tenant compte de ses propres particularités politique, culturelle, économique et écologique.

Deuxième présentation – Le développement durable du tourisme en Croatie

Mme Blanka Belosevic, du ministère du Tourisme de Croatie a fait une présentation sur le développement durable du tourisme en Croatie. Elle a annoncé que le tourisme a enregistré une croissance soutenue dans le pays et que la région côtière compte pour 95 % de toutes les visites. Elle a précisé que compte tenu de sa forte contribution au PIB, le tourisme est considéré comme une industrie stratégique dans l'économie croate.

À cet égard, le ministère du Tourisme croate a développé une stratégie de développement du tourisme pour une période allant jusqu'à 2010 dont le but est de promouvoir une croissance continue tout en créant un climat d'investissement favorable. Elle en a souligné les principaux objectifs stratégiques qui sont :

- Un tourisme de haute qualité basé sur les principes du développement durable
- Un niveau de protection maximal et une utilisation rationnelle de l'espace
- La préservation et la protection de tous les types de ressources touristiques et d'environnement
- Un développement contrôlé des nouvelles installations hôtelières et des offres touristiques émergentes
- La modernisation et le surclassement des installations existantes
- Le développement de nouvelles offres attractives (golf, spa, tourisme de bien-être et de santé, itinéraires des patrimoines matériel et immatériel)

Pour atteindre ces objectifs elle a précisé que le ministère doit entreprendre les actions suivantes :

- La protection de l'espace physique par la mise en œuvre de mesures de régulation de l'aménagement physique et de la construction le long des côtes,
- La mise en place d'une infrastructure de transport public sûr et efficace,
- L'insertion des notions de durabilité en tant que normes obligatoires dans la certification des installations hôtelières,
- La création pour les PME de programmes incitateurs subventionnés par l'État mis en place par l'intermédiaire des concepts et programmes de revitalisation,
- Le développement de la promotion, de la protection, et des programmes de régénération comme pour le tourisme culturel et naturel dans les zones de tourisme développé et le tourisme rural,
- Le maintien du co-financement des programmes éducatifs et d'enseignement des associations professionnelles croates.

Elle a insisté sur les bons exemples qui ont émergé de ces activités, parmi lesquels le développement au niveau national d'un Centre croate pour une production propre, et le développement d'études de capacités de fréquentation pour deux destinations et de coordination entre secteur public et privé.

Elle a aussi annoncé qu'en janvier 2008 le ministère du Tourisme s'est restructuré avec la création de nouvelles divisions et d'un nouveau comité élu pour préparer et surveiller l'année touristique. Elle a souligné les points clés du Programme gouvernemental 2008-2011 pour le tourisme qui se concentre sur :

- Le développement d'une nouvelle stratégie et de plans cadres pour le développement touristique,
- Une analyse en profondeur pour définir la compétitivité du tourisme croate,
- L'extension des projets sur terrain vierge (*greenfield*) et sur friche industrielle (*brownfield*),
- L'édification de lois et de nouvelles incitations pour les sociétés gérant les destinations touristiques,
- La continuation des programmes pour les PME, le tourisme rural, l'éducation et le social, et des programmes pour le tourisme des jeunes.

- Un nouveau plan d'étude du marché qui s'inscrira dans la lignée du plan cadre pour le tourisme.

M. Michau a brièvement décrit l'expérience de la France dans le développement d'une stratégie pour un développement durable. Certaines de ses recommandations ont été :

- Le besoin d'indicateurs pour pouvoir améliorer et amender la stratégie,
- Le besoin d'une coopération interministérielle et des parties prenantes (par exemple ministère du Développement durable, ministère en charge du Tourisme, ministère des Affaires étrangères, société civile),
- Le besoin d'échanger les expériences avec les membres du Groupe de travail dans une perspective méthodologique.

Conclusion

M. Brodhag a clos la session en rappelant que la sauvegarde de la biodiversité, l'une des principales richesses pour le développement touristique, devrait être fructueusement abordée au moyen des approches des « services liés aux écosystèmes ». Il a mentionné la nécessité de mettre en synergie les politiques du tourisme et les approches mondiales. En ce sens, il a insisté sur le besoin qu'il y a de renforcer la cohérence entre les stratégies du tourisme durable et celles plus générales liées aux problèmes mondiaux, tels que l'éradication de la pauvreté, ciblées dans les stratégies de niveaux national, régional et local. Il a proposé une coopération entre pays sur un programme de mise en œuvre de stratégies durables nationales pour le tourisme en tant que contribution pour la CDDNU en 2010.

Jour 2 – Mardi 10 juin 2008

- ***Visite de l'hôtel Villa Blanca – Un cas d'étude des meilleures pratiques de tourisme durable***

Les participants ont visité l'hôtel *Villa Blanca*, choisi comme cas d'étude des meilleures pratiques de tourisme durable, et pour sa reconnaissance en tant que membre à la pointe du programme de certification de tourisme durable (CTD) par sa classification maximale de cinq feuilles vertes. Les « hôtels verts » se consacrent à créer un lieu d'activité harmonieuse par des programmes d'enseignement hôtelier conséquents afin d'initier des expériences positives à la fois pour les hôtes et le personnel. Ils sont membres du CTD, un programme de protection créé par l'Institut costaricien de tourisme (ICT) pour un groupe spécifié d'hôtels costariciens.

À cet égard, l'hôtel *Villa Blanca* a démontré sa volonté de mettre en œuvre plusieurs des directives du programme CTD pour aider aux objectifs de diminution des impacts environnementaux de ses activités en diminuant son empreinte carbone et en aidant à protéger les ressources naturelles de l'endroit, tout en promouvant la culture locale dans ses environs.

Les participants en ont fait la visite et ont assisté à une présentation des bonnes pratiques de l'hôtel. Certaines pratiques durables clés ont été mises en évidence ainsi :

- Le personnel de l'hôtel est composé à plus de 95 % de résidents locaux issus des environs et qui sont impliqués dans la gestion de ces pratiques,
- Pour ce qui concerne la réduction de son empreinte carbone, l'hôtel recycle ses déchets, produit son propre compost et ses pesticides naturels, développe des programmes paysagers utilisant les orchidées et les plantes indigènes, et assure la production de ses propres légumes biologiques,
- L'hôtel tire son eau de deux puits approvisionnés par des sources naturelles et régulièrement testées pour leur qualité,

- Pour ce qui concerne la gestion des substances chimiques, l'hôtel utilise des produits chimiques biodégradables et évite, si possible, l'utilisation du chlore et des autres produits chimiques agressifs, et
- Pour ce qui concerne les économies d'énergie, l'hôtel utilise des lampes fixes fluorescentes à basse consommation et a changé la totalité de ses chaudières électriques pour d'autres à propane.

(Certaines limites ont aussi été soulignées. Après trois ans d'activité l'hôtel n'est pas encore rentable, mais ils demeurent très optimistes et équilibrent les coûts de la durabilité par les économies qu'ils font sur ceux de l'énergie et des ressources...) Le retour sur investissement est prévu n'être que d'un an supérieur à celui envisagé pour un investissement de type habituel.

- **Ateliers parallèles**

- ***L'éducation et le renforcement des capacités : cas d'études d'ONG et du secteur privé, Modéré par Ronald Sanabria, directeur de la division tourisme durable de l'ONG « Rainforest Alliance » et présentation assurée par :***

Première présentation – « Semer les graines du changement : le kit de formation à l'environnement et au tourisme durable pour l'industrie hôtelière »

Mme Etcheverry (PNUE), a donné un aperçu des progrès accomplis pour le développement et la réalisation du kit « Semer les graines du changement : le kit de formation à l'environnement et au tourisme durable pour l'industrie hôtelière ».

Elle a annoncé que la version révisée a été revue par deux spécialistes ; le kit a été augmenté d'un ensemble d'outils et de matériels appropriés pour aider les enseignants hôteliers à intégrer ce sujet dans leurs cycles de formation et fournir aux professionnels de l'hôtellerie les connaissances et les outils pratiques pour la mise en œuvre du tourisme durable et de la gestion des ressources dans les activités hôtelières. Il est disponible en anglais et en français et peut être consulté en ligne sur le site Internet du Programme Tourisme du PNUE.

En termes de stratégie de diffusion, elle a nommé les partenariats établis ou en cours d'établissement :

- Un partenariat a été établi avec l'EUHOFA (une association d'écoles hôtelières représentées par les présidents, les vice-présidents et les doyens de ces écoles hôtelières, de collègues et d'universités du monde entier) avec 150 écoles membres dans 50 pays des cinq continents,
- Un partenariat a été établi avec l'AMFORHT (Association mondiale pour la formation en hôtellerie et tourisme) qui se consacre essentiellement à l'enseignement de l'aspect commercial et dont les membres comprennent non seulement des institutions d'enseignement mais aussi des hôtels, des associations professionnelles et des organisations internationales,
- Un autre partenariat est prévu avec la *Rainforest Alliance* pour diffuser le kit par l'intermédiaire de son réseau d'entreprises du secteur touristique,
- Un partenariat a été établi avec l'Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration (l'IH&RA) qui est estimée regrouper 300 000 hôtels et 8 millions de restaurants et membres répartis dans 100 pays du monde entier.

Les actions de diffusion ont été planifiées comme suit :

- Lancement lors de la quatrième réunion du Groupe de travail sur le tourisme au Costa Rica
- Conférence internationale de l'AMFORHT (octobre 2008 au Portugal)
- Conférence internationale de l'EUHOFA (novembre 2008 au Mexique)
- Distribution à environ 200 écoles de par le monde (1 ou 2 copies par école).
- Suivi et contrôle

Quelques suggestions clés pour la diffusion du kit concernent :

- L'utilisation du Passeport vert et autres initiatives comme moyens de diffusion et pour créer un effet amplificateur ;
- La nécessité de partenariats pour traduire le kit en d'autres langues.

Deuxième présentation – Le manuel méthodologique pour le développement du tourisme durable en zone côtière : l'approche GIZC

Mme Geneviève Verbrugge, consultante au PNUE, a présenté le manuel méthodologique pour le développement du tourisme durable en zone côtière : l'approche GIZC qui a été développée en partenariat entre le PNUE et le CAR/PAP sous l'égide du programme de travail du GTI-DTD.

Elle a rappelé qu'une large part du développement touristique se fait dans les régions côtières et qu'il est nécessaire d'y introduire l'approche GIZC qui, déjà largement acceptée en Europe, permettra d'améliorer la gestion locale de ces zones. Elle a précisé que le manuel sera disponible en anglais et en français.

Elle a fait un tour d'horizon de l'organisation du manuel dont le but est de mettre en pratique la théorie de l'approche en insistant sur comment développer le tourisme dans les régions côtières et sur les défis que posent la ré-orientation d'une destination touristique déjà existante à considérer les critères de durabilité dans son développement futur.

Elle a souligné que le manuel a été mis en œuvre dans la destination pilote de Baska Voda près de Split en Croatie. Le projet pilote a mobilisé les autorités locales ainsi que toutes les autres principales parties prenantes, y compris le grand public. La conduite du projet a commencé par une analyse de l'opinion des utilisateurs de la plage et par une évaluation des capacités d'accueil des plages en prenant en compte les index physiques, écologiques et sociaux.

Suite à cette analyse, il a été établi une prévision de gestion pour le développement de la zone considérée qui met l'accent sur les nécessités suivantes :

- La qualité environnementale,
- La satisfaction des visiteurs,
- La création d'une labellisation,
- La durabilité économique, et
- La prospérité locale

Elle a expliqué qu'à partir des résultats de cette analyse et de la prévision, un scénario optimum a été établi sur la base duquel un plan d'action a été décidé. Le plan d'action a pour objectif d'initier une gestion durable de la plage en créant une agence qui lui soit dédiée. L'agence est supposée être établie avant 2009 et sera financée par la municipalité avec une participation de fonds internationaux.

Pour conclure, elle a appelé à la recherche de partenariats pour poursuivre la traduction et l'adaptation du manuel en différentes langues.

Troisième présentation – L'expérience de la RA dans la mise en œuvre des programmes de tourisme durable en Amérique latine et les leçons tirées

M. Ronald Sanabria, directeur du tourisme durable auprès de la *Rainforest Alliance* (RA) a présenté l'expérience de la RA dans la mise en œuvre des programmes de tourisme durable en Amérique latine et les leçons tirées.

M. Sanabria a précisé que la RA s'investit pour inciter les entreprises du secteur du tourisme à s'engager dans des efforts de protection en faveur de moyens d'existence durables et d'un

développement solidaire. Ainsi, il a annoncé que la RA mobilise ses ressources et son temps dans trois directions principales qui sont :

- D'aider l'industrie du tourisme à protéger l'environnement et les moyens d'existence durables en lui fournissant un enseignement et une assistance technique directs à ses activités ;
- D'aider à amplifier la demande des voyageurs pour les produits du tourisme durable et leur permettre de voyager de façon responsable en s'impliquant dans les activités du marché, et
- De faciliter le développement des normes régionales et mondiales du tourisme durable.

Il a expliqué que le travail de la RA est géographiquement structuré à trois niveaux distincts : les niveaux local, régional et international. La mission de la RA se concentre au niveau local où elle fournit une assistance technique et de formation à des entreprises de petite et moyenne taille. Il a cependant souligné l'importance qu'il y a à ménager des ponts pour répondre aux défis normalement rencontrés par tous les pays d'Amérique latine. Dans ce but, il a insisté sur les efforts de la RA pour unir le travail local sur un plan régional en mettant en avant le travail accompli par le réseau de certification de tourisme durable. Il a aussi insisté sur les liens créés au niveau international en influant sur la chaîne de commercialisation.

Il a donné un aperçu des séminaires de sensibilisation organisés par la RA pour développer une prise de conscience en Amérique latine en soulignant l'approche pas à pas qui a été choisie. Cette approche inclut :

- L'organisation de séminaires de sensibilisation et d'ateliers de perfectionnement sur le développement d'un plan pour un commerce du tourisme durable adapté aux besoins du secteur des affaires ;
- L'offre de visites de diagnostic par une équipe d'experts pour évaluer les pratiques environnementales, économiques et sociales ;
- L'incitation des entreprises à obtenir la certification quand ces programmes sont mis en place dans leur pays ;
- L'aide aux entreprises avec des efforts d'organisation des marchés pour promouvoir leur engagement vers la durabilité ;
- La création et la fourniture d'outils et de manuels de formation pour la mise en œuvre des pratiques durables ;
- La mise en place de partenariats avec les tours opérateurs de la région (*inbound*) qui en retour indiquent aux clients et aux correspondants internationaux quels fournisseurs pratiquent le tourisme durable pour un effet amplificateur de la démarche ;
- La réalisation d'études de cas pour expliquer les pratiques du tourisme durable dans une perspective de marché ;
- L'organisation de voyages de familiarisation pour que les tours opérateurs « *outbound* » observent puis transmettent ces bonnes pratiques de façon informelle à d'autres hôtels ; et
- L'obtention du support des médias en acceptant les interviews des journaux locaux, régionaux et internationaux, et les présentations télé et radiodiffusées.

Sur la base de cette expérience il a fait part des leçons tirées qui ont montré que :

- Les entrepreneurs expriment leur intérêt quand la notion de durabilité leur est exposée d'une manière pratique, donc les outils doivent être faciles d'utilisation ;
- Les outils doivent être adaptés aux différentes catégories de marché en termes de tailles et de besoins ;
- Les bonnes pratiques en matière de gestion ont démontré être des plates-formes utiles pour préparer les entreprises aux programmes de certification et les rendre aptes à formuler des demandes contractuelles ;
- Les entreprises sont convaincues des besoins en termes de durabilité s'ils sont exprimés dans le sens d'un investissement pour une économie sur les coûts ;

- La formation à la compétence commerciale des entrepreneurs est nécessaire avant d'introduire les pratiques durables ;
- La création d'incitations financières directes apporte aux entreprises tendant vers la durabilité un rendu immédiat.

Pour conclure, M. Sanabria a qualifié le Groupe de travail de base utile au déploiement de l'agenda de la durabilité et comme une opportunité pour fédérer les efforts nécessaires à la maîtrise de ses défis.

Quatrième présentation – Présentations des pratiques durables, des leçons tirées et des défis rencontrés

M. Glen Jampol, propriétaire du *Finca Rosa Blanca*, un hôtel membre du groupement écolabellisé « Feuille verte », a fait un exposé au nom du *Finca Rosa Blanca*, de l'hôtel *Lapa Rios* et du voyageur *Horizontes Nature Tours* sur leurs pratiques durables, les leçons tirées et les défis rencontrés.

Chacun des trois est membre du programme CTD, et il a rappelé que ce programme de protection se donne pour but d'intégrer la durabilité à travers :

- La composante biologique attachée aux opérations des hôtels ;
- La composante architecturale prenant en considération l'emplacement, la conceptualisation et l'entretien des hôtels et de leurs dépendances ;
- La composante de responsabilité sociale qui assure le bien-être et l'éducation des communautés ; et aussi
- L'éducation et la formation des employés et la sensibilisation des clients.

Avec ceci à l'esprit, il a spécifié certaines des pratiques durables mises en œuvre en les situant dans le contexte de la participation des membres au label « Feuille verte ».

Les pratiques pour s'accorder avec la composante biologique sont :

- Les réalisations du *Lapas Rios* pour produire du biogaz pour les cuisines en approvisionnant la ferme porcine avec les déchets du restaurant ;
- L'utilisation par le *Rosa Blanca* de compost, et de déchets biologiques pour produire des produits biologiques et l'utilisation d'un système d'ionisation particulièrement économique pour nettoyer la piscine ; et
- *Horizontes* est la première entreprise costaricienne à avoir mis en œuvre des pratiques propres dans ses activités de bureau.

Les pratiques pour s'accorder avec la composante sociale sont :

- Toutes les opérations du *Lapa Rios* sont faites en symbiose avec l'environnement et la communauté ;
- Le *Rosa Blanca* s'est impliqué dans les écoles locales et apporte des fonds à l'éducation par l'intermédiaire de la mise en place d'un programme de réorientation, la construction d'une nouvelle bibliothèque, et dans la réalisation d'un programme de reforestation ;
- *Horizontes* associe son personnel aux projets de reforestation et poursuit ses efforts pour amener des étudiants d'autres pays afin de les initier aux programmes de conservation et d'offrir une expérience pratique d'apprentissage auprès des communautés locales ; et
- Chacun des membres stimule l'intérêt des touristes pour les attributs historiques et culturels du lieu en apportant leur interprétation de l'expérience costaricienne.

En termes d'éducation et de formation des employés et de sensibilisation des clients :

- Le *Rosa Blanca* offre à ses résidents l'opportunité d'observer les oiseaux en compagnie d'un guide de manière à plaider en faveur de leur protection sur les lieux de vacances, mais on l'espère aussi, une fois rentrés chez eux.

Il a noté que le succès de ces entreprises de tourisme durable peut aussi être attribué à l'implication du secteur privé qui, en commercialisant la durabilité en tant que valeur ajoutée, a influencé la venue

d'entrepreneurs financiers. Il a aussi souligné que les corps législatifs costariciens avaient joué un rôle majeur en suscitant la durabilité.

Les leçons clés acquises ont été énumérées, ce sont :

- La nécessité d'alliances entre les deux modèles d'activité commerciale touristique est préférable à la compétition pour permettre un système viable,
- La nécessité d'éduquer et de former le personnel sur la durabilité,
- La nécessité pour la durabilité d'être insérée dans les opérations commerciales et d'y être admises comme un moyen de faire des affaires,
- La nécessité de travailler sur son caractère marchand avec indépendance et avec le gouvernement local,
- La nécessité de présenter la durabilité comme une affaire rentable pour convaincre les entreprises de son besoin.

Les défis sont liés à ce qui suit :

- Fournir une éducation aux consommateurs et accroître leur prise de conscience pour obtenir leur engagement envers la durabilité,
- Associer les efforts à ceux des grossistes, des opérateurs et des fournisseurs,
- La nécessité d'implanter la durabilité dans l'expérience touristique par la persuasion, et
- Le besoin de satisfaire aux normes strictes des programmes de labellisation et de choisir un programme parmi les nombreux existant.

Cinquième présentation – Le code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle commerciale dans les voyages et le tourisme (ESCE) au Costa Rica

Mme Milena Grillo R. directrice exécutive de *Fundacion Panamior* s'est exprimée sur la mise en œuvre d'un code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle commerciale dans les voyages et le tourisme (ESCE) au Costa Rica.

Elle a expliqué que cette initiative était soutenue par l'OMT et l'ECPAT International, et que sa mise en œuvre au Costa Rica a été motivée par les faits suivants :

- La notion de durabilité est surtout associée à une seule dimension historique : celle de la préservation de l'environnement et aux questions qui lui sont associées, où
- L'industrie du tourisme est la source de revenus nationaux la plus commune, et où
- Les facteurs culturels cachés entament la capacité nationale à reconnaître et à faire face aux problèmes ayant trait à son idiosyncrasie et à son modèle prévu de développement.

Elle a noté que cette initiative découle d'une approche pour les droits de l'enfant (Convention des Nations Unies des droits de l'enfant, article 19) ainsi que d'une approche pour un tourisme durable et responsable (Code mondial d'éthique du tourisme de l'OMT, articles 1, 2 et 10), toutes deux en accord avec la notion de tourisme durable telle qu'entendue par le GTI-DTD.

Elle a présenté le projet et son contexte, mis en œuvre au niveau national sur quatre destinations touristiques du Costa Rica. Il a été développé comme partie intégrante de l'industrie touristique nationale et se veut un mécanisme d'autorégulation au sein de celle-ci qui recherche les bonnes volontés politiques sans pour autant être régulé par celle-ci.

Elle a décrit le processus d'adhésion des entreprises intéressées et a souligné les principaux résultats de cette initiative jusqu'à présent :

- L'adhésion de 100 % des chambres nationales et associations, y compris la Chambre nationale du tourisme,
- L'accréditation de ce code pour une bonne pratique en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE),
- Son adoption et son soutien par les institutions politiques compétentes,

- Plus de 6 000 employés ont été formés dans plus de 250 compagnies.

Voici quelques facteurs clés du succès de cette initiative :

- L'adoption d'un processus participatif et d'une méthodologie pour sa mise en œuvre à compter du tout premier jour,
- L'obtention d'un accord entre les multiples parties prenantes quant aux établissements retenus pour cette initiative,
- L'adoption d'une approche par pays

Elle a conclu avec une description des activités de suivi prévues pour 2008-2009.

Sixième présentation – La responsabilité environnementale dans l'industrie hôtelière

Mme Monica Borobia, directrice pour l'environnement de l'association d'hôtels « Roteiros de Charme » au Brésil s'est exprimée sur la responsabilité environnementale de l'industrie hôtelière. Elle a présenté l'association qui, à cette date, regroupe 42 hôtels de charme, relais et gîtes écologiques de petite et moyenne dimension à travers 12 États brésiliens, y compris dans des destinations touristiques où la biodiversité représente le principal atout touristique.

Elle a expliqué que les hôtels membres de l'association sont sélectionnés chaque année sur la base d'un certain nombre de critères, dont :

- Des critères de services hôteliers et d'une responsabilité environnementale et sociale,
- La taille : Hôtels comprenant entre 10 et 60 appartements,
- Leur conformité avec les codes et législations ayant trait à l'emploi, à la construction et à l'environnement,
- L'engagement des propriétaires dans l'administration et les opérations,
- Les opérations doivent être gérées par les mêmes responsables pendant au moins deux ans, et sur la base d'
- Une qualité de services compatible avec les caractéristiques d'hôtels individuels.

Elle a souligné que le programme environnemental de l'association a été initié en 1999, après la mise en œuvre par celle-ci du Code volontaire d'éthique et de conduite environnementale développé en coopération avec le Programme Tourisme du PNUE. Elle a noté que cette date jalon marquait l'ouverture d'une nouvelle voie dans leur travail sur la notion de durabilité. Ce programme inclut le suivi annuel par un groupe d'experts indépendants de tous les hôtels membres de l'association.

Par essence, le programme est un système de gestion environnemental. À cet égard, Roteiros a développé un processus qui s'appuie sur une série de composantes, dont :

- Leur engagement à suivre les principes et directives du code de conduite,
- Ils planifient sur la base de la préparation de diagnostics et de plans d'action,
- Ils dispensent une formation à leur personnel et assurent un flot d'information et de communication au sein du personnel afin de permettre la diffusion de l'information,
- Ils entreprennent des évaluations des hôtels membres de l'association en s'appuyant sur des check-lists et des indicateurs,
- Ils fournissent et analysent des résultats et proposent un retour en interne et aux autres membres dans un effort d'amélioration continue.

Elle a aussi décrit des outils mis au point par cette association et qui se sont montrés utiles à travers ce processus. Elle a présenté des études de cas d'hôtels membres démontrant le succès de la mise en œuvre de ce programme à :

- Renforcer la sensibilité aux questions de biodiversité et aider au renforcement des capacités au sein de la communauté locale,

- Prévenir la perte de faune et de flore et promouvoir la réhabilitation des habitats,
- Soutenir les projets de conservation des espèces en danger,
- Réduire la production de déchets solides et le traitement inapproprié des déchets,
- Soutenir les zones et couloirs de biodiversité protégés, par exemple par la création de réserves privées (RPPN-Système brésilien des aires protégées).

En conclusion, elle a noté que les résultats du programme ont démontré l'attachement des membres à la notion de durabilité visible à travers les opérations de leurs hôtels et ont motivé leur engagement dans des initiatives environnementales et sociales. Sur la base de ces expériences, elle a dressé la liste des leçons tirées de ce programme, dont :

- L'importance de la formation et de l'éducation du personnel, des familles et des décisionnaires, à la diffusion de l'information et à faire des émules,
- Le besoin de suivi et d'évaluation, de lever les obstacles, d'accroître les connaissances et de contribuer à l'amélioration des résultats et des normes,
- Le besoin de construire des partenariats avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux qui partagent la même philosophie de responsabilité environnementale et sociale et s'attachent à la notion de durabilité.

Septième présentation – La coopération française et le SICA dans le secteur du tourisme.

Mme Anne-Gaëlle Verdier, assistante technique pour le tourisme pour la coopération française en Amérique centrale et Mme Mercedes de Mena, directrice pour le tourisme au secrétariat général du Système d'intégration centre-américain (SICA) ont proposé une présentation sur la coopération française et le SICA dans le secteur du tourisme.

Mme Verdier a expliqué que la coopération française dispense une assistance technique au SICA dans les secteurs prioritaires du tourisme, y compris le tourisme durable et communautaire, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, entre autres. L'objectif est de fournir une assistance technique à la création de projets pour un tourisme durable, d'interagir avec les parties prenantes intéressées (en particulier françaises et européennes), et de lever des fonds à travers le Fonds français pour la coopération et les bailleurs de fonds multilatéraux.

Elle a proposé un survol de l'engagement de son agence dans le projet de réseau centre-américain de petits gîtes ruraux qui vise à :

- Proposer des opportunités aux micro et petites entreprises hôtelières dans les zones rurales à être plus compétitives et à devenir membres d'un réseau national et régional,
- Contribuer à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales en créant de meilleurs produits et services de manière à générer de l'emploi et des revenus, et à améliorer la qualité de vie des communautés locales, et
- À améliorer les capacités et les connaissances du secteur privé et des petites entreprises en termes de gestion d'un tourisme de qualité.

Leurs activités dans le cadre de ce projet s'attachent à soutenir le renforcement des capacités et à fournir une assistance à la création de matériel de marketing et de promotion.

Dans le cadre du GTI-DTD, ils participent au projet « Patrimoine naturel et culturel comme outil du patrimoine durable et du développement local ». Mme De Mena a présenté le projet de la Route des sites du patrimoine mondial en Amérique centrale qui a pour objectif de :

- Promouvoir une croissance durable des sites du patrimoine mondial de la route centre-américaine à travers la conservation des cultures et de l'environnement. Elle vise aussi à générer des revenus pour les populations locales, et
- Contribuer à l'intégration régionale du tourisme à travers la promotion de la Route des sites du patrimoine mondial en Amérique centrale en tant que produit touristique.

Elle a noté l'importance de former des partenariats avec les parties prenantes locales au cours de ce processus.

Dans le cadre de ce projet, leurs activités s'attachent à :

- Permettre un renforcement des capacités dans la gestion du tourisme au niveau des sites du patrimoine mondial,
- Mettre en valeur et interpréter des sites du patrimoine mondial (aménagement et parcours guidés),
- Proposer des programmes en soutien au secteur privé local lié au tourisme,
- Organiser la signalétique et la promotion de la Route du patrimoine mondial, et
- Identifier des mécanismes d'autofinancement.

Outre ce projet, le SICA en coopération avec le PNUE a développé un projet dont l'objectif est d'échanger sur des expériences innovantes d'entreprises en matière de renforcement des capacités afin de promouvoir le patrimoine naturel et culturel comme atout du développement du tourisme durable. Ce projet fait partie du plan de travail du Groupe de travail et inclut les activités suivantes :

- Identifier des parties prenantes clés et des approches innovantes en Amérique centrale sur la base d'un tourisme durable sur les sites naturels et culturels du patrimoine ;
- Évaluer les besoins et capacités de certains décideurs afin de les former à la promotion du patrimoine culturel et naturel comme atout du tourisme durable ;
- Créer un manuel de formation pour les ateliers de « formation des formateurs » ;
- Créer un groupe d'experts formés venant des secteurs publics et privés ;
- Mettre en place une stratégie de suivi afin de diffuser davantage le matériel de formation.

- ***Labels, normes et processus de certification pour le tourisme durable, Moderé par Erika Harms, directrice exécutive pour le développement durable à la Fondation des Nations Unies (FNU), et présentation assurée par :***

Première présentation – L’initiative des « critères mondiaux de référence » (GBC)

M. Stefanos Fotiou (PNUE), M. Luigi Cabrini (OMT) et M. Amos Bien (conseiller senior à la RA) ont présenté l’initiative des critères mondiaux de référence (*Global Baseline Criteria, GBC*) pour le tourisme durable.

Ils ont expliqué que cette initiative est un partenariat mondial pour développer les critères du tourisme durable avec comme objectif d’identifier les exigences communes à toutes les initiatives de tourisme durable à travers le monde. Elle est coordonnée par la Fondation des Nations Unies (FNU), le Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE), l’Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT), la *Rainforest Alliance* (RA), l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

En outre, elle répond aux demandes des entreprises de tourisme, des consommateurs et des agences gouvernementales désireux de connaître les critères internationalement reconnus pour le tourisme durable et agit pour une meilleure cohérence entre les programmes de certification déjà mis en œuvre. En ce sens, l’initiative a ses principaux objectifs afin de :

- Comprendre et déterminer quels hôtels et tours opérateurs ont des pratiques commerciales durables ; et
- Mettre en place un ensemble de critères commun qui faciliterait l’harmonisation et l’accréditation des systèmes de certification, des codes de conduite, et des ensembles de bonnes pratiques de par le monde.

Ils ont décrit le processus entrepris en précisant les différentes étapes menées à bien :

- La création d’un premier partenariat (Groupe de coordination) qui a été avalisé par l’assemblée des comités exécutifs,
- L’établissement d’une première liste de critères,
- L’organisation de diverses consultations (plusieurs versions),
- L’établissement d’un comité directeur (CD), et
- Le lancement d’une version publique par le CD.

Concernant l’établissement des premiers critères ; 4 versions ont été faites dans lesquelles plus de 500 critères ont été comparés et évalués dans le cadre de 3 à 12 des objectifs généraux et des indicateurs de performance ont été établis pour chaque critère. Ceux-ci ont été revus à la lumière des différentes consultations.

Concernant l’établissement du Comité directeur, les membres suivants sont impliqués : le Groupe de coordination plus, l’Association internationale de l’hôtellerie et de la restauration (IH&RA), l’organisme anglais *Tourism Concern*, la Société internationale d’écotourisme (SIE), la Fédération internationale des tours opérateurs (IFTO), *Conde Nast Traveler*, *Ecotrans*, *Conservation International* (CI), *Sabre holdings*, l’Alliance des Caraïbes pour le tourisme durable (CAST), *Expedia Inc.* et *Solimar International*.

Le processus doit encore accomplir les étapes suivantes :

- La mise en œuvre de projets pilotes et de consultations additionnelles : deux projets testeront les critères, un projet en Amérique latine mené par l’ASR-GTZ et un en Égypte conduit par l’AGEG-GTZ ;

- D'autres consultations techniques seront effectuées avec des groupes spécifiques pour résoudre des problèmes mineurs restés en attente ;
- Le développement d'indicateurs pour chaque critère autorisant la flexibilité pour s'adapter aux spécificités régionales ou locales ;
- L'organisation d'une opération de lancement avec comme objectif d'informer les parties prenantes animant le tourisme dans le monde sur les progrès en cours et pour discuter des collaborations stratégiques essentielles quant à l'insertion des pratiques de durabilité dans la chaîne de valeurs ;
- La mise en place de son lancement mondial lors de la conférence de l'UICN, du 5 au 14 octobre à Barcelone, et la tenue d'un « atelier alliances » pour s'accorder sur le processus à suivre en vue de progresser ;
- Le recouplement avec et l'intégration dans d'autres initiatives telles que le Conseil d'intendance du tourisme durable (STSC).

Pour ce qui concerne le STSC, les intervenants ont souligné les développements de cette initiative depuis sa reconnaissance formelle en 2001. Le STSC est une organisation coordinatrice qui fixera les normes minimales universelles pour les programmes de certification et accréditera ceux qui les atteignent. Quelques considérations clés pour comprendre sa structure de gouvernance sont :

- Qu'elle élira un directoire international et un coordinateur,
- Qu'elle aura un conseil des parties prenantes (4 chambres), et
- Un conseil consultatif scientifique et technique indépendant et non-décisionnel (OMT, PNUE, monde universitaire, etc.).

Une réunion s'est tenue à Paris pour tracer la ligne directrice de l'initiative STSC et ses principaux résultats y ont été soulignés, qui incluent les décisions suivantes :

- Inscrire le STSC dans un partenariat des Nations Unies de type II,
- Créer un comité exécutif temporaire,
- Créer un comité consultatif sur le tourisme durable (STAC) avec la participation confirmée de l'OMT et du PNUE,
- La Fondation des Nations Unies va considérer l'attribution d'un fonds de création,
- Le PNUE a offert son assistance pour la gestion des fonds, et
- Un sous-comité a été créé pour relier l'initiative des critères GBC au STSC.

En termes de liaison de l'initiative GBC avec le STSC, il a été recommandé que :

- Les critères GBC seront utilisés comme outils de travail par le STSC,
- Le comité directeur du STSC utilise les critères comme base technique du système d'accréditation du STSC, et que
- Bien que les GBC seront sujets à des ajustements, son concept, son esprit et la base de son contenu de critères seront conservés.

Pour conclure il a été demandé aux participants de réfléchir aux considérations et nécessités suivantes :

- Les critères ne devraient en aucune manière être considérés comme un document dogmatique inflexible ou comme une liste gravée dans la pierre,
- Les critères ont été développés avec l'objectif d'avoir de multiples usages,
- La valeur attachée à ces critères émane essentiellement du mécanisme qui a été suivi pour les développer et pour les expertiser,
- Le processus a toujours essayé de rester pondéré, en considérant les nécessités :
 - De créer une liste de critères qui devra, en même temps, être compréhensible, avoir une signification pratique, et être représentative des valeurs du tourisme durable,
 - D'atteindre le consensus au sein du Comité exécutif de l'initiative.

- Les leçons qui seront tirées de l'utilisation de ces critères détermineront leur évolution et les amendements futurs, et conduiront à considérer que
- Nous avons besoin de plus de partenaires, de supporteurs et de bailleurs de fonds.

Deuxième présentation – L'Alliance allemande des voyagistes indépendants (ASR)

M. Stephan Busch, président de l'Alliance allemande des voyagistes indépendants (*Alliance of Independent Travel Traders in Germany*, ASR), a présenté et donné une vue générale de l'ASR. Il a annoncé que l'ASR a été constituée en 1976 et regroupe actuellement 3 000 membres, avec un président et un bureau directeur situé à Berlin. Ses activités principales consistent à :

- Entretenir le dialogue et la représentation des intérêts de ses membres au niveau politique national,
- Soutenir les intérêts de ses membres dans les discussions catégorielles,
- Créer des offres de services d'expertise et de novation compétents, et
- Entretenir la coopération stratégique avec différentes organisations.

Il a aussi présenté l'orientation générale de leurs projets pour l'année 2008 et a insisté sur le projet de tourisme durable du *Green Travel Bridge Program* qui, élaboré conjointement avec le GTZ, développe la promotion des offres de tourisme durable en l'Amérique latine auprès du réseau allemand de diffusion touristique (incluant les PME, les tours opérateurs et même les consommateurs).

Le projet consiste à fournir aux points de vente une définition claire de ce qu'est le tourisme durable en prenant le GBC comme référence ; une base de données des propositions est établie, les fournisseurs qualifiés sont identifiés dans l'optique de voir les offres du tourisme durable s'insérer dans l'ensemble des circuits.

Il a précisé que le but du projet est que toutes les parties prenantes deviennent aptes à proposer efficacement les offres du tourisme durable de l'Amérique latine.

Il a demandé la participation des membres pour qu'ils aident, par le truchement de la *Rainforest Alliance* en tant que partenaire local, à identifier les fournisseurs de tourisme durable (via le réseau de certification de tourisme durable en Amérique et autres partenaires) qui considèrent les critères de durabilité et de qualité comme prioritaires.

Troisième présentation – L'Initiative hôtelière des « Étoiles vertes » en Égypte

M. Tampe (GTZ) a fait sa présentation sur l'Initiative hôtelière des « Étoiles vertes » en Égypte. Il a précisé que la croissance rapide du tourisme en Égypte, non seulement représente un des secteurs le plus actif de l'économie, mais occasionne aussi de grands risques pour l'environnement. Dans cette perspective, le GTZ a développé, pour cette destination et au sein de son programme de partenariat public-privé (PPP), un projet pilote qui vise à y améliorer les normes en mettant en œuvre, pour l'industrie hôtelière, un système de gestion durable environnementalement et économiquement. El Gouna a été sélectionnée comme destination pilote.

L'initiative cherche à améliorer les performances environnementales des hôtels du lieu en leur fournissant un éventail de moyens pratiques pour l'obtention des écolabels et respecter les normes. En ce sens, l'initiative qui fixe les règles a calqué ses critères sur ceux déjà internationalement reconnus (normes de l'Association VISIT et critères de référence développés par le PNUE et la *Rainforest Alliance*). Ainsi, se présente aussi l'opportunité de tester le GBC. Il convient aussi de considérer les caractéristiques locales du lieu.

Les étapes suivantes de la mise en œuvre pilote comprennent l'organisation d'une **conférence internationale (17-20 décembre 2008)** où :

- La destination pilote d'El Gouna sera présentée
- Il y aura une discussion entre experts internationaux et organisations,
- Il sera tenté d'obtenir l'engagement des autorités égyptiennes pour un développement du tourisme durable ;
- Des contacts d'affaires avec l'industrie du tourisme international seront créés,
- Une demande pour une certification par le STSC sera soumise.

Quatrième présentation – La certification pour le tourisme durable au Costa Rica

Mme Rosaura Monge, représentant le programme de certification pour le tourisme durable (CTD) au Costa Rica, en a présenté les caractéristiques. Elle a décrit son développement depuis sa conception en 1993 jusqu'à sa mise en œuvre en 1998, suite à un processus consultatif de toutes les parties prenantes.

Elle a expliqué que le CTD est une pyramide interactive entre le tourisme, la société et l'environnement qui tend à établir une interaction équilibrée entre trois facteurs fondamentaux de l'industrie du tourisme :

- L'utilisation à bon escient de nos ressources culturelles et naturelles.
- L'amélioration de la qualité de vie des communautés locales.
- Le succès économique qui peut contribuer à d'autres programmes de développement national.

De plus, il s'agit d'un programme qui cherche à cataloguer et à certifier chacune des sociétés de tourisme selon la façon dont leurs activités se conforment à un modèle de durabilité. Dans ce but, quatre aspects fondamentaux sont évalués : les paramètres physico-biologiques, l'infrastructure et les services, les clients extérieurs, et l'environnement socio-économique. Elle a aussi présenté des cas d'études qui mettent en œuvre les pratiques durables en considérant ces paramètres.

Elle a donné un large aperçu du processus qui doit être suivi pour obtenir la certification CDT, de la demande d'entrée à l'évaluation jusqu'à la notation pour son obtention. En ce sens, elle a précisé les niveaux de durabilité que les entreprises doivent atteindre pour être accréditées. La commission nationale d'accréditation, constituée de plusieurs instances telles que l'UICN, l'ICT, l'INCAE et d'autres, est responsable de l'octroi de la certification.

Les points forts du programme CTD ont été identifiés, ils incluent que :

- La certification CTD est un dispositif basé sur un processus consultatif et de validation par les membres concernés,
- Il est mis à exécution par l'autorité gouvernementale en charge du tourisme au travers d'une autorité indépendante,
- C'est un système financé par la nation costaricienne,
- Il ne coûte rien à l'entreprise touristique,
- Il favorise l'entreprise touristique en tant que produit commercial,
- Il utilise les normes intégrant et globalistes du tourisme durable traitant de sujets liés à l'environnement, la culture, la responsabilité sociale des affaires, promouvant la systématisation et l'usage optimal des ressources y compris celles de l'économie,
- Il fonctionne avec l'aide d'un groupe d'experts externes qui donnent leurs avis,
- Il agit en synergie avec d'autres propositions de la nation costaricienne,
- Il est reconnu sur le plan international comme étant l'un des tout premiers plans de certification pour le tourisme,
- Il a influencé la création d'autres programmes de certification aux niveaux nationaux et internationaux,

- Il a mis en place la première certification pour les tours opérateurs,
- L'appellation « Certification pour un tourisme durable » a été érigée en standard, et
- Il a été utilisé comme référence pour des études de recherche, et comme élément dans les analyses de certification pour déterminer les critères du tourisme durable.

Les défis et les leçons qui en découlent sont que :

- Une transformation dans la gestion des affaires nécessite un changement dans les mentalités par l'éducation.
- Les bonnes pratiques que les normes CTD recommandent impliquent l'utilisation de technologies propres qui ne peuvent pas encore être trouvées au plan national et qui restent onéreuses,
- La mobilité du personnel dans le commerce du tourisme a affecté le suivi du programme, et
- La dépendance économique et technique vis-à-vis de l'autorité gouvernementale a en partie limité les activités.

Jour 3 – Mercredi 11 Juin 2008

Les participants ont effectué une visite de terrain des aménagements de tourisme durable à Arenal dans le but de dialoguer avec les entrepreneurs du tourisme sur leurs efforts envers la durabilité. La session plénière finale a eu comme objectif de revoir les conclusions clés tirées des ateliers parallèles, de présenter l'évolution du Groupe de travail et de présenter la première ébauche des recommandations.

▪ **Présentations succinctes des ateliers du jour 2**

Mme Erika Harms a fait le point sur les conclusions principales tirées des initiatives mondiales et locales présentées lors de l'atelier « **Labels, normes et processus de certification pour le tourisme durable** ». Elle a précisé que la présentation sur les GBC s'est consacrée à faire une mise au point des récentes évolutions depuis la dernière réunion du Groupe de travail à Paris pendant laquelle l'initiative a été introduite et au cours de laquelle les participants ont été invités à faire part de leurs réactions à travers le processus de consultation. Elle a ainsi rappelé que ces critères ont été mis au point après que de nombreuses parties prenantes du secteur du tourisme aient fait part de leur besoin de clarifier la signification de « tourisme durable » et comment intégrer la durabilité dans leurs activités. Dans cette optique, un partenariat a été créé avec la participation active de 16 organisations afin de coordonner les efforts communs. Les GBC ont pour objectif de créer un ensemble commun de critères pouvant être utilisés pour favoriser l'harmonisation et l'accréditation des programmes de certification, des codes de conduite et des exemples de bonne pratique au niveau mondial afin de permettre une entente commune et de déterminer quels hôtels et tours opérateurs ont adopté les pratiques du tourisme durable. En ce qui concerne ce processus, elle a résumé quelles étapes avaient été effectuées à ce jour qui incluent :

- La première liste de critères a été soumise à une série d'analyses consultatives et une version finale a été présentée ;
- Le Comité directeur pour les GBC s'est réuni régulièrement pour s'entendre sur les critères et pour apporter des réponses aux questions posées par le processus de consultation,
- La dernière version (4) a été émise sous sa forme publique et est maintenant disponible pour l'ultime phase de consultation avant son lancement définitif,
- Les critères seront diffusés lors de la réunion de l'IUCN de Barcelone en octobre 2008 et des indicateurs devant les accompagner seront développés.
- En tant que première étape suivant le lancement, le GBC travaillera conjointement avec le STSC pour harmoniser les actions.

En ce qui concerne cette action conjointe, le STSC représentera l'organisme d'accréditation pour la certification en se servant du GBC comme atout pour forger la valeur commerciale et la crédibilité de la certification et assurer sa promotion.

Elle a aussi précisé que les projets pilotes présentés comme initiatives locales utilisent les GBC comme support à leur progrès et que le CDT est un exemple de certification nationale hautement accrédité.

Les principales conclusions qui ont été présentées sont que :

- Il existe des exemples remarquables de promotion du tourisme durable aussi bien du côté de l'offre que de celui de la demande,
- Il existe une source diversifiée de ressources,
- Nous sommes à un moment propice pour ce thème par l'intérêt croissant que les consommateurs, l'industrie et les gouvernements portent à la durabilité,
- Les critères mondiaux de référence constituent un effort fondamental pour la création d'un langage commun dans le tourisme durable,
- De nombreux défis persistent : manque de prise de conscience, de compréhension, d'éducation, de demande, de disponibilité, de technologie, et
- Le Groupe de travail constitue un forum essentiel pour aborder ces problèmes.

M. Sanabria (RA) a exposé les principales recommandations tirées de l'atelier sur « **L'éducation et le renforcement des capacités** » comme suit :

- Le besoin de porter le développement d'outils de travail au-delà de sa situation présente vers la mise en place de partenariats pour leur mise en œuvre,
- La nécessité d'introduire la durabilité en tant qu'élément à part entière du commerce classique,
- La nécessité de traduire la durabilité en termes de rentabilité commerciale au moyen d'indicateurs mesurables,
- La nécessité de traduire les critères de la durabilité en termes de « profit direct » lorsqu'ils sont présentés aux entreprises,
- Le besoin de considérer que la durabilité environnementale va de concert avec une offre de services et que les facteurs sociaux sont les clés du succès dans le secteur hôtelier au travers de la motivation de son personnel et de la stabilité sociale,
- Le besoin pour les gouvernements et les autres acteurs essentiels de soutenir les initiatives volontaires d'ouverture au marché,
- Le besoin de partenaires pour traduire les outils créés et leur mise en œuvre dans les différents pays, et
- Le Groupe de travail a été reconnu comme une opportunité de forum permettant des échanges sur les leçons tirées, une consolidation des partenariats et un soutien aux demandes de financement pour la mise en œuvre des projets en cours.

▪ ***Évolution, statut et perspectives du Groupe de travail***

M. Fotiou (PNUE/DTIE) a fait son exposé sur l'évolution, le statut et les perspectives du GTI-DTD depuis sa création en 2006 jusqu'à cette quatrième réunion de juin 2008 du Groupe de travail.

Il a précisé que le dynamisme du Groupe de travail, mis en évidence par la série de réunions qu'il a organisées, à commencer par celle de Paris en septembre 2006, a été reconnu, non seulement par ses membres mais aussi par les organisations externes, et a commencé à fournir des contributions concrètes envers le développement d'une consommation et de schémas de production durables dans la chaîne des valeurs liées au tourisme. Il a énuméré certaines de ces contributions parmi lesquelles un inventaire des outils pratiques et des bonnes pratiques, plusieurs partenariats entre les membres du Groupe de travail et un ensemble d'initiatives.

Avec ces réalisations à l'esprit, il a insisté pour un plan de mise en œuvre sur le long terme et a rappelé que le rôle du Groupe de travail de Marrakech sur le développement du tourisme durable est d'encourager les participants du processus de Marrakech à mettre en œuvre des actions qui promeuvent les schémas de production et de consommation durables dans le tourisme, telles que l'apport de moyens de soutien, et de présenter les initiatives existantes pour qu'elles inspirent des projets pilotes et incitent aux bonnes pratiques.

En reconnaissant que la réalisation de cet objectif nécessiterait un processus continu et intégré engageant les gouvernements à tous les niveaux, les organisations internationales, les entreprises, les ONG et les consommateurs, il a souligné le besoin qu'il y a de se servir des initiatives en cours comme plates-formes pour la mise en œuvre, l'extension et l'implantation de la durabilité dans le secteur touristique. Il a en particulier appelé au recours des initiatives suivantes : le processus de Davos, le réseau SIFT, le STSCT, une campagne mondiale, des réseaux régionaux et autres initiatives émergentes.

▪ ***Présentation de l'ébauche d'un projet de recommandations pour une ligne de conduite***

M. Brodhag a distribué la première ébauche d'un projet de recommandations pour une ligne de conduite et qui sera présenté à la réunion du CDDNU de 2010/2011. Il a annoncé que le document est à utiliser comme une base de travail pour faciliter le dialogue. Il a aussi appelé les membres du Groupe de travail à revoir les versions à venir et à faire part de leurs remarques. À cet égard, il a suggéré que le Comité exécutif du Groupe de travail coordonne cette action.

Il a expliqué que le champ du document aborde tout aussi bien le tourisme classique ou de masse que les différentes niches du marché du tourisme qui tendent à s'épanouir pour constituer des parts importantes du tourisme dans certains pays (écotourisme, tourisme de nature, etc.). Les recommandations pour la ligne de conduite sont destinées aux multiples parties prenantes du secteur et sont structurées autour d'une approche des cycles de vie simplifiée des produits et des services du tourisme.

Il a aussi spécifié qu'une possible conséquence de la discussion pourrait être la rédaction, sous l'auspice du réseau SIFT, de principes pour le développement durable des investissements dans le tourisme. En suivant l'exemple des « Principes de l'Équateur » ils pourraient être baptisés « Principes du Costa Rica », et se baser sur ceux de l'OMT, de la Déclaration de Davos et du GBC.

▪ ***Remarques de clôture***

M. Fotiou (PNUE/DTIE) a remercié le Costa Rica et son ministre M. Benavides pour avoir accueilli la réunion et a insisté sur la très bonne coordination établie avec Mme Gina Guillen Grillo et son équipe et M. Ronald Sanabria pour son organisation. Il a précisé que l'expérience costaricienne devrait servir de modèle pour l'organisation des réunions futures. Sous cet angle, il a souligné comment le Costa Rica est à l'origine d'une inestimable expérience des « bonnes pratiques » qui a pu servir de base documentée à de fructueuses discussions. Il a aussi remercié la Norvège pour sa contribution au soutien financier pour une participation des membres du Groupe de travail représentant les pays en développement et les ONG. Il a souligné l'action directrice efficace que la délégation française apporte au Groupe de travail et a remercié les membres de la délégation française pour son inestimable travail. Il a aussi remercié la SIE pour son aide logistique cruciale au regard des facilités de voyage offertes aux participants. Il a finalement appuyé sur le fait que le succès du Groupe de travail est dû à un effort collectif de tous ses membres et les a remerciés de leur aide active à cette initiative.

M. Cabrini (OMT) a chaleureusement remercié le Costa Rica et le PNUE de permettre à l'OMT de contribuer au processus de Marrakech. Il a souligné le succès du Groupe de travail d'avoir stimulé tout un ensemble d'initiatives et l'importance qu'il y a eu à distribuer la première ébauche des recommandations pour une ligne de conduite comme une première étape à l'insertion du tourisme durable dans le programme de travail de la Commission des Nations Unies et dans le développement durable en général. Il a aussi mentionné l'importance revêtue par le développement futur d'indicateurs qui permettront de mesurer les avancées réalisées dans le développement du tourisme durable. Après avoir dit cela, il a ajouté que le contexte de la réunion a permis d'échanger de bonnes pratiques et de les analyser sur le plan pratique par des visites de terrain.

M. Brodhag a remercié le Costa Rica d'avoir accueilli la quatrième réunion du Groupe de travail. Il a aussi remercié la délégation française pour son aide à en conduire le processus. Il a annoncé que sa fonction de délégué interministériel pour le ministère français touchait à sa fin mais a réaffirmé qu'il désirait continuer à apporter son soutien au travers de ses nouvelles fonctions internationales. En ce qui concerne les accomplissements réalisés, il a souligné que le GTI-DTD a été reconnu comme l'un des Groupes de travail le plus réussi au sein du processus de Marrakech. Il a dit que le Groupe de travail continue de progresser et que, pendant la session, une compréhension commune s'est instaurée entre ses membres et les autres participants dans le but de :

- Soutenir le document de travail présenté sur les recommandations pour une ligne de conduite,
- Ouvrir un processus consultatif pour une revue de ces recommandations jusqu'au premier trimestre de 2009, et pour
- Finaliser ces recommandations lors de la cinquième réunion du Groupe de travail.

Dans ces buts, il a insisté sur la nécessité de la mise en œuvre effective des outils et des pratiques par l'intermédiaire de partenariats mondiaux et d'une coordination régionale.

M. Benavides a remercié tous les membres pour leur participation à cette réunion du Groupe de travail et a exprimé l'honneur qu'il y a eu à accueillir un rassemblement international d'une telle ampleur au Costa Rica. Il a remercié la délégation française pour son action de conduite du processus et a souligné l'importance du tourisme durable car seule option possible pour le développement touristique dans le pays. Il a exprimé sa satisfaction d'avoir pu partager les expériences, les défis, les objectifs du Costa Rica et leurs bonnes pratiques avec les membres du GTI-DTD. Il a aussi affirmé la volonté du Costa Rica à approfondir son engagement pour un modèle durable. Il a précisé que le Groupe de travail a été une plate-forme utile pour faciliter l'échange des connaissances en créant un contexte stimulant. Il a aussi rappelé à tous les participants que le développement du tourisme durable se doit de contribuer au bien-être des communautés, de promouvoir le changement de leurs comportements et d'accroître leurs capacités économiques. Il a aussi insisté sur l'importance du tourisme durable pour la réduction de la pauvreté. Dans cette optique, il a précisé que la durabilité doit inclure la dimension économique. En supplément, il a souligné le besoin de financement et a appelé les institutions financières participantes à fournir une aide de façon à poursuivre l'action du Groupe de travail au-delà de 2010.

Un débat a suivi la présentation des remarques de clôture et les participants ont confirmé leur volonté de contribuer au Groupe de travail comme suit :

- La Nouvelle-Zélande a exprimé son souhait de devenir un partenaire actif du processus ;
- Le groupement d'hôtels *Roteiros do Charme* a proposé de participer à une action commune de mise en œuvre des réalisations du Groupe de travail dans le but d'initier un effet amplificateur ;

- La Croatie est d'accord pour contribuer à la révision de l'ébauche sur les recommandations et la transmettra pour commentaires au groupe en charge du tourisme auprès du ministère croate du Tourisme ;
- Le Mali a souscrit aux recommandations du Groupe de travail et a suggéré la réunion du FITS à Bamako en octobre 2008 comme une opportunité pour le Comité exécutif du Groupe de travail de se réunir ;
- M. Gilles Beville du ministère français des Affaires étrangères a suggéré d'utiliser le réseau des agences de coopération créées par la GTZ comme un moyen d'initier la mise en œuvre des projets pilotes ;
- L'ONG *Tourism Concern* a appelé les participants à contribuer à leur guide pour un tourisme éthique en faisant part de leurs propres expériences de tourisme communautaire ;
- Au nom de la Norvège, M. Peter Prokosh, a exprimé la volonté de son pays à continuer à soutenir financièrement les réunions futures ;
- L'AFD a offert de fournir son aide pour assister les pays membres à identifier les meilleures façons de diffuser l'action du Groupe de travail ;
- La CEPALC a exprimé son vif intérêt à organiser une consultation régionale pour une revue de l'ébauche du projet sur les recommandations d'une ligne de conduite et à contribuer au travail sur le changement climatique ;

Mme Gina Guillen Grillo a clos la session en exprimant sa gratitude à tous les membres du Groupe de travail. Elle a spécifié que la réunion a compensé ses émissions en carbone par l'intermédiaire des programmes de compensation du Fonds national de financement forestier (FONAFIFO) afin d'aider à la sauvegarde du Parc national du Corcovado (Costa Rica).

Les principaux résultats de cette réunion ont été :

- La session de la première journée a permis de mobiliser davantage de soutien des institutions de financement et d'accroître leur participation au Groupe de travail. À cet égard, la quatrième réunion a attiré la participation de nouveaux bailleurs de fonds, y compris le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la Banque interaméricaine de développement (BID) qui a rejoint le Groupe de travail pour la première fois, et la Banque mondiale, de retour en tant que membre et qui a accepté d'accueillir prochainement la réunion de lancement du réseau SIFT en son siège.
- Cette réunion a vu la participation de trois nouveaux pays (l'Argentine, le Nicaragua, le Salvador) et au moins une dizaine de pays et/ou d'organisations supplémentaires ont exprimé leur intérêt pour participer au Groupe de travail.
- L'atelier sur l'éducation et le renforcement des capacités, qui s'est tenu en parallèle à la réunion, a inclus des présentations sur les outils mis en œuvre dans le cadre du programme de travail du GTI-DTD et des cas d'études mettant en avant des pratiques pour un tourisme durable. Cette session a permis d'aboutir aux recommandations suivantes :
 - La nécessité de continuer à répondre aux défis en matière de certification dans le secteur du tourisme,
 - La nécessité de porter le développement d'outils de travail au-delà de sa situation présente vers la mise en place de partenariats pour leur mise en œuvre,
 - La nécessité d'inclure la notion de durabilité dans les activités quotidiennes du marché du tourisme,
 - La nécessité de traduire les critères de durabilité en termes de « profit direct » lorsque ceux-ci sont présentés aux entreprises,
 - La nécessité pour les gouvernements et les autres acteurs fondamentaux du secteur du tourisme de soutenir les initiatives volontaires d'ouverture au marché, et
 - Le Groupe de travail a été reconnu comme un Forum permettant des échanges sur les leçons

tirées d'expériences passées, une consolidation de partenariats et un soutien aux demandes de financement pour la mise en œuvre de projets en cours.

- L'atelier sur les labels, normes et processus de certification pour un tourisme durable, qui s'est tenu en parallèle à la réunion a présenté des initiatives mondiales et locales. Les principales conclusions sont les suivantes :
 - Il existe des exemples remarquables de promotion du tourisme durable aussi bien du côté de l'offre que de celui de la demande,
 - Les ressources sont diverses et variées,
 - Le moment est opportun pour pousser ce thème plus en avant : les consommateurs, les entreprises et les gouvernements sont intéressés par la question de la durabilité,
 - Les GBC représentent un effort important de création d'un langage commun sur le tourisme durable,
 - Les défis sont toujours nombreux : manque de compréhension, manque d'éducation, demande, disponibilité, technologie, et
 - Le Groupe de travail est un important forum afin de traiter de ces questions.
- La session de la troisième journée a présenté les évolutions des groupes de travail ainsi qu'une première liste de recommandations devant être présentée devant le CDDNU en 2010-2011. Un des accomplissements majeurs du Groupe de travail durant cette session a été d'aboutir à un consensus entre les membres du GTI-DTD et les participants sur :
 - L'adoption du document de travail présenté et des recommandations qu'il contient,
 - L'ouverture d'une procédure de consultation sur ces recommandations jusqu'à la fin du premier trimestre 2009, et
 - La finalisation des recommandations durant la cinquième réunion du Groupe de travail.
- Le Maroc s'est formellement proposé d'accueillir la cinquième réunion internationale du Groupe de travail sur le développement du tourisme durable.
- La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a aussi exprimé son souhait d'organiser une consultation régionale pour l'examen des recommandations.

Recommandations/Actions à entreprendre :

1. Pour les membres du groupe de travail, ouvrir une procédure de consultation pour l'examen des recommandations jusqu'à la fin du premier trimestre 2009 ;
2. S'accorder sur et finaliser les recommandations contenues dans le document de travail préliminaire lors de la cinquième réunion du Groupe de travail ;
3. Continuer d'explorer les opportunités existantes et de renforcer les partenariats avec les institutions bilatérales et multilatérales de financement et les bailleurs de fonds ;
4. Trouver des partenariats pour la diffusion et la réplique des actions du Groupe de travail dans différents pays aux niveaux local et régional ;
5. Coordonner les efforts avec le Maroc pour l'organisation de la prochaine réunion du Groupe de travail.